



MAILLEZAIS

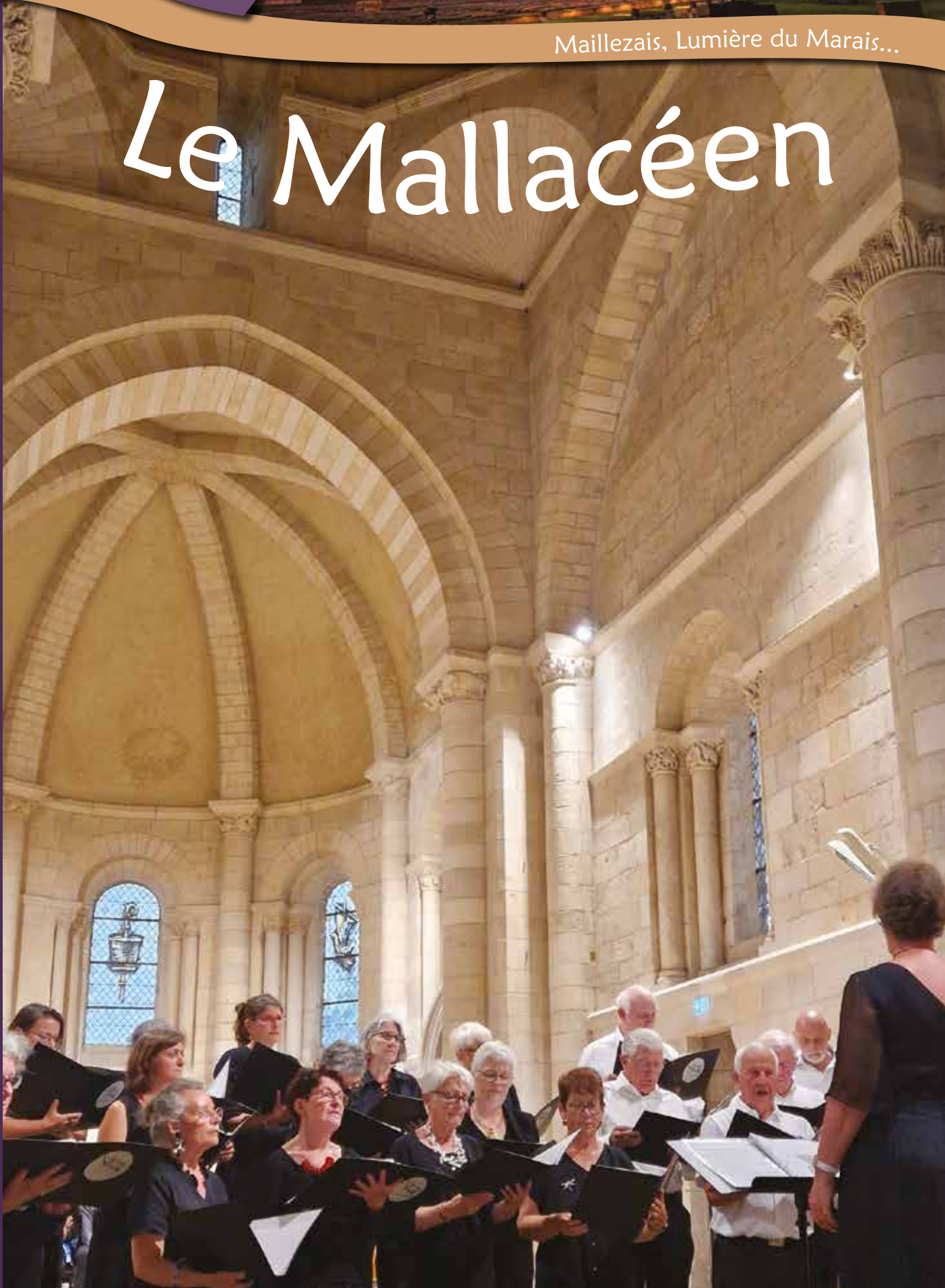
Vendée 85



Maillezais, Lumière du Marais...

Le Mallacéen

2024 | BULLETIN MUNICIPAL





Opération citoyenne !

➔ NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

(désherbage manuel)

Contactez la mairie si vous
souhaitez participer

**SAM
19
OCTOBRE
RDV
À 10H**

*"J'aime ma ville
je participe !"*

VIE COMMUNALE

- Édito du maire 4-5
- Délibérations municipales 6-10
- Communication communale 11
- Zoom sur l'église.....12-13
- Travaux 202314-15
- Budget communal 2023..... 16
- État civil 2023..... 17
- Tarifs communaux18-19
- Maillezais bouge ! 20
- Hommage à Eva Cadet..... 21
- Événement Monumental Tour22-23
- Retour en images sur 2023.....24-25
- Tourisme en Sud Vendée26-27

VIE SCOLAIRE

- Vie scolaire et périscolaire28-29
- École publique 30
- École privée 31

VIE ASSOCIATIVE

- Amicale Laïque 32
- L'Association des Parents d'Elèves 33
- OGEC / APEL34-35
- CATM / Mot à mot 36
- Les Amis de l'Abbaye 37
- Familles Rurales 38
- Loisirs et Pétanque..... 39
- Club de foot 40
- Coin Foir'Eux 41
- Club de l'Âge d'Or 42
- La Java fertile 43

LE CENTRE DE SECOURS44-45

INFORMATIONS PRATIQUES

- Urbanisme et habitat46-47
- Social / Famille.....48-49
- Bon à savoir !50-51
- Infos santé.....52-53
- Infos utiles..... 54

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2024..... 55



En premier lieu, permettez-moi de vous exprimer tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Que cette période soit empreinte de bonheur, d'accomplissements, et bien sûr, de santé.

LA QUESTION CRUCIALE DE LA SANTÉ demeure au cœur des préoccupations. Malheureusement, les efforts pour attirer des médecins n'ont pas abouti, une problématique partagée par de nombreuses régions confrontées à une rareté croissante de candidats. Espérons vivement que l'année 2024 nous apporte de nouveaux professionnels de la santé. Notre commune ne manque pourtant pas d'attraits, nous accueillons cette année un nouveau commerce : l'Atelier du bien-être situé rue des Halles.

L'ANNÉE 2023 A VU :

- ➔ l'achèvement des travaux de mise aux normes de l'église et de la sacristie.
- ➔ Les travaux de réhabilitation de la mairie sont en cours avec une partie du gros œuvre déjà réalisée. La structure de l'ascenseur permettant l'accessibilité à tous les niveaux est en préparation.
- ➔ À Civray, le problème d'alimentation en eau en cas de sinistre a été résolu par la pose d'une bache à incendie.

NOS PROJETS AVANCENT au rythme des méandres et des exigences administratives.

- ➔ Le Parcours patrimonial doit respecter les recommandations de l'architecte des Bâtiments de France et de l'inspectrice des sites. Bientôt 5 ans que ce projet est à l'étude, notre détermination à surmonter les obstacles reste intacte.
- ➔ Le futur lotissement n'échappe pas à cette règle avec des fouilles préventives dévoilant des vestiges. Des recherches archéologiques sont demandées. La baisse démographique et le vieillissement de notre population demeurent des défis, soulignant l'urgence de réaliser ce lotissement pour accueillir de nouvelles familles.

LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS facilite notre progression et notre capacité à anticiper, à résoudre.

- ➔ Avec l'association des Maires de Vendée, nous avons obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse, couvrant les dommages sur les bâtiments publics et privés.
- ➔ Bien que notre demande ait été refusée pour les dégâts causés par le tremblement de terre en juin, un recours a été déposé.



MAILLEZAIS "VILLAGE D'AVENIR"

- ➔ Suggérée par Mme Chabannier, Sous-Préfète, notre adhésion au programme "Village d'Avenir" dans le cadre du plan France Ruralités ouvre des perspectives prometteuses.
- ➔ Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023, "Villages d'avenir" vise à accompagner les communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets et à faciliter le quotidien des élus en les orientant vers les dispositifs et les aides existantes de l'État et des autres partenaires financeurs.
- ➔ Anticiper les futurs investissements tout en maintenant notre attractivité au quotidien est essentiel.

"VENDEE GRAND SUD"

- ➔ L'attractivité au-delà de notre territoire est un sujet d'actualité avec la création de la nouvelle structure "Vendée Grand Sud", favorisant l'économie et le tourisme des 3 territoires : Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise et Pays de la Châtaigneraie. J'ai accepté la Vice-Présidence du Tourisme de cet organisme.
- ➔ Maillezais demeure l'un des sites incontournables du Marais poitevin. Nous devons maintenir ce dynamisme et protéger nos structures qu'elles soient agricoles, commerciales, artisanales ou libérales. La vie de notre commune est portée par ce tissu économique et nos associations.

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS :

- Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, animées par l'Ensemble musical de Maillé, ont été marquées par la présence des enfants soutenus par leurs enseignants.
- Beaucoup de manifestations ont été planifiées : loto, concours de belote, de pétanque, marché nocturne, concert, balades en motos et véhicules anciens...
- L'événement estival du Département, le Monumental Tour, reste gravé dans nos mémoires. Plus de 120 bénévoles ont permis l'accueil de 4000 spectateurs dans les meilleures conditions.

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Avec le CCAS, nous avons pu célébrer le centenaire de Mme CADET, malheureusement sans M. BASTY décédé quelques jours après son anniversaire. La distribution de chocolats a été renouvelée.

JE TIENS À EXPRIMER TOUTE MA GRATITUDE envers les personnes qui contribuent de quelque manière que ce soit, à animer notre commune. Je tiens également à remercier le Conseil municipal et les agents pour le travail accompli.

Annie RINEAU,
Maire de MAILLEZAIS

SÉANCE DU 23 JANVIER

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA TRIGALLE

Le plan d'aménagement de la rue de la Trigalle qui a été présenté, a été accepté. Les observations lors des phases d'essai ont été rappelées ainsi que les remarques relevées lors de la réunion publique organisée avec les riverains.

APPEL À CANDIDATURE ESPACES VERTS

Le contrat d'entretien des Espaces Verts d'une durée de 3 ans arrivant à échéance, 3 entreprises ont été consultées et 2 ont répondu.

> ORVERT 77 604 €
> JARDINS D'AUTISE 46 707 €

L'entreprise Jardins d'Autise est la mieux disante.

SONORISATION DE L'ÉGLISE

Le devis de la société CGV avec l'option projecteur de son extérieur a été retenu 13 534,91 €

GROUPE SCOLAIRE : AUDIT ÉNERGETIQUE

Un audit énergétique est obligatoire. L'entreprise BATIMGIE propose pour l'ensemble du Groupe Scolaire : 4 700 € HT
Le conseil sollicite la subvention du programme ACTEE à savoir :
ACTEE 50 % 2 350 €
SYDEV 30 % 1 410 €
Commune 20 % 940 €

DURANT LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

La salle des mariages doit être déplacée dans la salle des fêtes.

SÉANCE DU 27 MARS

COMPTE FINANCIER UNIQUE DES BUDGETS COMMUNE 2022

Le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2022 pour la commune de Maillezais.

COMPTE FINANCIER UNIQUE DES BUDGETS CAMPING 2022

Le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2022 pour le camping de Maillezais.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	718 231,29 €	223 994,84 €
Recettes	954 522,64 €	491 760,44 €

CAMPING	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	25 713,91 €	63 069,84 €
Recettes	32 608,85 €	45 458,80 €

RÉSULTATS DES BUDGETS 2022

COMMUNE :

FONCTIONNEMENT : excédent	= 1 100 388,08 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	806 997,17 €
Résultat de l'Exercice : excédent	293 390,91 €

INVESTISSEMENT	= 23 989,87 €
Excédent antérieur reporté	243 011,96 €
Résultat de l'Exercice : déficit	- 219 022,09 €

EXCÉDENT AU 31/12/2022	1 100 388,08 €
------------------------	----------------

Affectation obligatoire :

• Virement à la section d'Investissement	25 510,13
• Excédent à nouveau reporté	1 074 877,95 €

CAMPING :

FONCTIONNEMENT : excédent	= 9 544,42 €
Excédent antérieur reporté	9 924,66 €
Résultat de l'Exercice : excédent	- 380,24 €

INVESTISSEMENT	= 299,18 €
Déficit antérieur reporté	- 4 954,10 €
Résultat de l'Exercice : excédent	5 253,28 €

EXCÉDENT AU 31/12/2022	9 544,42 €
------------------------	------------

Affectation obligatoire à l'exécution de l'excédent reporté
(reports à nouveau reportés)

LOTISSEMENT :

FONCTIONNEMENT : excédent	= 2 860,00 €
Excédent antérieur reporté	0,00 €
Résultat de l'Exercice : déficit	2 860,00 €

INVESTISSEMENT	= 14 300,00 €
Excédent antérieur reporté	0,00 €
Résultat de l'Exercice : déficit	14 300,00 €

EXCÉDENT AU 31/12/2022	2 860,00 €
------------------------	------------

Affectation obligatoire à l'exécution à l'excédent reporté
(reports à nouveau reporté)

BUDGETS PRIMITIFS 2023 VOTÉS À L'UNANIMITÉ

COMMUNE : Budget équilibré comme suit

FONCTIONNEMENT	2 016 221,95 €
INVESTISSEMENT	2 121 526,24 €

CAMPING : Budget équilibré comme suit

EXPLOITATION	39 938,80 €
INVESTISSEMENT	9 537,98 €

LOTISSEMENT : Budget équilibré comme suit

EXPLOITATION	62 162,00 €
INVESTISSEMENT	73 600,00 €

VOTE DES TAUX DES 2 TAXES

Il est décidé de baisser le Taux de Foncier Non Bâti pour 2023 :

	2022	2023
--	------	------

> Taxe foncière bâti	34,86 %	34,86 %
> Taxe foncière non bâti	61,36 %	59,21 %
> Taxe Habitation Résidence secondaire	19,12 %	18,95 %

DEVIS POUR LA REFECTION DU CHEMIN DE LA RAGÉE

L'entreprise SOTRAMAT est la mieux disante 18 780,00 € HT

SYDEV : RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC 2023

Part communale 12 703,00 €

HALTE FERROVIAIRE À VELLUIRE

Le Conseil demande que l'offre de développement de la ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux intègre la réouverture de la halte ferroviaire de Fontenay-Velluire et autorise le Pays de Fontenay-Vendée, dans le cadre de sa compétence mobilité, à participer, aux côtés de la Région des Pays de la Loire, à l'étude et à la mise en œuvre des moyens permettant de développer l'intermodalité, notamment à travers la création d'une maison des mobilités, les liaisons douces, le covoiturage, etc.

PISCINE MOBILE AVEC VENDÉE SÈVRE AUTISE POUR LES ÉCOLES

Le Conseil se prononce en faveur de la mise en place d'un bassin (hors sol de grande taille) mobile afin de permettre aux enfants des écoles du territoire de la Communauté de Communes de bénéficier de l'enseignement de la natation scolaire.

La commune de Rives d'Autise est désignée comme porteuse de ce projet. Le Conseil valide le principe de remboursement des frais engagés par Rives d'Autise au prorata du nombre d'habitants.

12 - PREFERENCE COMMERCE 2023

La commune de Maillezais est partenaire financier du dispositif "Préférence Commerce" depuis plusieurs années. Le

Conseil accepte de relancer le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie sur la nouvelle édition du label "Préférence Commerce/Millésime 2023-2024" à hauteur de 50% des frais d'audit, soit en HT :

Audit pour un commerce	240 €
Part communale	120 €
Audit pour un restaurant	270 €
Part communale	135 €

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDÉE

Le Conseil accepte de renouveler la convention « Paie » avec le Centre Gestion de la Vendée.

PROPOSITION DE VENDÉE HABITAT

LOGEMENTS IMPASSE JULIE BŒUF ET IMPASSE DES PICTONS

Vu la convention entre la Commune et Vendée Habitat qui date d'environ 40 ans, et vu la vétusté des logements (la loi obligeant les propriétaires à améliorer les performances énergétiques de leur locatif), la proposition de Vendée Habitat de reprendre à sa charge la gestion et l'entretien des 16 logements situés Impasse des Pictons et Impasse Julie Bœuf de Maillezais, et considérant que le CCAS n'a pas les moyens financiers de subvenir aux différents travaux que nécessitent ces logements, le Conseil décide de rétrocéder l'ensemble des logements à Vendée Habitat, au fur et à mesure qu'ils se libèrent.

SÉANCE DU 24 AVRIL

NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Vu la lettre de démission de Pascal QUILLET des fonctions de 1^{er} adjoint au Maire, en date du 6 avril 2023, adressée à M. le Préfet de la Vendée et acceptée par le représentant de l'Etat le 12 avril 2023 :

- Le nombre d'adjoints reste à 4.
- Claude GRIMAUD est proclamé 1^{er} adjoint.
- James GUIGNARD est proclamé 3^e adjoint. Ce nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire (11 voix pour et 1 abstention).

SÉANCE DU 22 MAI

VOTE DES SUBVENTIONS voir tableau page 10

IMPASSE HENRI DE BETHUNE

Sortie du domaine public de l'Impasse Henri de Béthune selon le découpage défini dans les précédentes délibérations.

CONVENTIONS DIVERSES AVEC

LE SYCODEM : convention tripartites (SyCODEM, Commune et Département) afin d'améliorer le cadre de vie ainsi que la gestion du stockage des déchets et de prévenir les incivilités, le SyCODEM proposant la mise en place de conteneurs semi-enterrés au parking de l'Abbaye.

LE DÉPARTEMENT :

- ➔ Dans le cadre de la mise en place d'un lotissement sur la commune de Maillezais, un diagnostic archéologique est nécessaire sur le terrain. Les fouilles seront réalisées par les services du Département. Une convention définissant les engagements de chacun doit être signée entre la commune et le Département de la Vendée.
- ➔ Dans le cadre de l'organisation de l'évènement "Monumental Tour" les 7 et 8 juillet 2023, ainsi que la "Foire de Noël" à l'abbaye de Maillezais les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2023, ainsi que les 8, 9 et 10 décembre 2023, le Département de la Vendée demande la mise à disposition à titre gracieux de la parcelle AC668 pour en faire un parking.

LE RESTAURANT L'ECHAUGUETTE ET LE PETIT PORT SAUVAGE

- ➔ La convention d'occupation du domaine public pour l'embarcadere de Familles Rurales a été renouvelée pour une période de 5 ans à compter de 2022.
- ➔ Les conventions du même type pour le restaurant L'Echauguette et Le Petit Port Sauvage seront également renouvelées pour 5 ans à compter de 2023.

ROUTE DE LA BECHÉE : RETROCESSION TERRAIN

Le propriétaire de la parcelle ZK111 a demandé d'acquérir une petite partie du chemin communal afin de faire un alignement de son terrain avec ses bâtiments (surface de 10ca). Les frais de notaire restent à la charge du pétitionnaire.

JARDINS D'AUTISES : DEVIS COMPLÉMENT TONTE

La commission Voirie propose d'ajouter à Jardins d'Autises certains terrains communaux pour une durée d'un an.

SÉANCE DU 26 JUIN

TIRAGE AU SORT DU JURY CRIMINEL 2024

- MARCHAND Nicolas à MAILLÉ
- BIGOT Jean Pierre à MAILLÉ
- BOUREAU Vincent à ST PIERRE LE VIEUX
- PINEAU Maxime à ST PIERRE LE VIEUX
- CHAUVET Stéphane à MAILLEZAIS
- ROQUET Michèle (GRELIER) à MAILLEZAIS

STAGIAIRISATION D'UN AGENT TECHNIQUE

Création d'un emploi d'Adjoint Technique, emploi permanent à temps non complet, à raison de 29 h hebdomadaires à partir du 1^{er} septembre 2023.

CONVENTION MUSIQUE ET DANSE AVEC LE DEPARTEMENT pour

Renouvellement pour les 2 écoles de la commune en 2023-2024

PROPOSITION DE CONTRAT AIDÉ POUR LE POSTE DU MÉNAGE

L'agent d'entretien en poste sur la garderie, le ménage et le camping ne souhaite pas renouveler son contrat au mois de septembre. Une nouvelle personne doit être recrutée. La commune peut bénéficier d'un contrat aidé, à raison de 20h/semaine sur 9 mois sur un an, si la personne ne peut prétendre au dispositif PEC.

IMPASSE HENRI DE BETHUNE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte de rétrocéder à l'Euro symbolique, l'Impasse Henri de Béthune qui sort ainsi du Domaine Public. Les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

TRAVAUX RUE DE LA TRIGALLE

Dans le cadre de son soutien aux projets des Communes, le Département propose une subvention de Fonds de Soutien à la Ruralité. La Commune de Maillezais va faire un aménagement de sécurité dans la Rue de la Trigalle, pour cela elle souhaite demander le Fonds de Soutien à la Ruralité.

Le plan de financement :

Montant des travaux	140 000 €
Subvention Amendes de Police	17 500 €
Subvention du Département (FSR).....	20 000 €
Autofinancement	102 500 €

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Un devis pour la mise en lumière des trompes de chœur est réalisé par la société CGV, titulaire du marché "Lot électricité" à l'église, pour un montant de 3 203,86 €

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE

CONVENTION DE PAIEMENT PAR CESU

Le Conseil accepte l'affiliation au CRCESU suite à une demande de parents pour le paiement en tickets CESU de la Garderie.

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Mme MELLIER, architecte d'intérieur de la Sté ATIPIU, propose un devis en 3 phases pour l'aménagement de la Mairie :

Phase 1 : SPACE PLANNING 1 608,00 € HT

Phase 2 : DESIGN D'ESPACE 5 642,50 € HT

Phase 3 : AMENAGEMENT 3 654,00 € HT

Après discussion et après en avoir délibéré (11 voix pour et 1 abstention), le Conseil opte pour les 2 premières phases, le Space Planning et le Design d'espace..... 7 250,50 € HT

La phase 3 reste en option.

PROGRAMME VOIRIE 2023

• Impasse des Pictons 110 m linéaire

• Entrée de la Maison de retraite 10 ml

• La Pavée 300 ml (+ 390 m² en option)

• Rue du Motteron 110 ml

Sur 3 devis demandés : celui de l'entreprise SOTRAMAT, la mieux disante, est acceptée pour un montant, option comprise, de 35 613 € HT (31 986 € HT + option 3 627 € HT)

La société COLAS avait répondu à 36 422,20 € HT (il manque un passage bateau)

• + 10 T de point-à-temps : devis accepté de la Sté VENDÉE SERVICES EMULSION 8 850 € HT

RENOUVELLEMENT DE LA MAIN COURANTE AU STADE

La main courante au terrain de foot est vétuste. Le Conseil Municipal va faire une demande de subvention et réalisera les travaux en fonction de la réponse obtenue.

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation des travaux Sté TECERES 17 807,68 € HT

Subvention de l'Agence Nationale du Sport..... 14 246,14 €

Autofinancement 3 561,54 € HT

VENTE DE 400m² DE LA PARCELLE ZK128 À ANCHAS

Mme le Maire propose de la vendre à l'Euro symbolique, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur, et demande à sortir cette parcelle du domaine public de la commune.

DÉFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Conseil accepte d'adhérer au Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Ce document vise à identifier les aménagements à réaliser pour renforcer la couverture en eau dans l'intérêt de la défense des personnes et des biens.

RÉTROCESSION DES DROITS DE BAIL À VENDÉE HABITAT

La cession des droits de bail des 16 logements situés Impasse des Pictons et Impasse Julie Bœuf, se fera moyennant l'Euro symbolique. Un seul acte sera signé pour récupérer les logements en bloc. Les frais de notaire seront partagés entre les parties.

CONVENTION AVEC LE PARC DU MARAIS POITEVIN

Dans le cadre du renouvellement de la trame d'arbres "têtard" et face à la menace que fait peser la chararose sur les frênes existants, il s'agit de replanter de nouvelles essences, destinées à être taillées en têtard.

Au vu du programme de plantations du Parc du Marais poitevin pour l'année 2023, le Conseil Municipal souhaite signer une convention avec le Parc afin de replanter des arbres à l'aire de pique-nique, située route de Doix.

TRANSPORT SCOLAIRE LE MIDI POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Un transport est organisé le midi entre le restaurant scolaire et l'école privée la Jeune Autize. Comme chaque année, un devis est demandé et accepté au transport Soulard.

Le montant est de 71,50 € HT/jour de fonctionnement.

Une majoration du tarif de 50% est effectuée, si un transport des élèves de l'école publique vers la cantine est nécessaire.

UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX

Le Conseil désigne en qualité de référent(s) déontologue(s) les membres de la liste constituée par l'AMPCV (Association des Maires) qui exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat.

CONVENTION POUR LA STÉRILISATION DES CHATS

Pour prévenir la prolifération des chats errants, l'Association des Chats bleus, en lien avec la fondation Bardot, se propose de trapper les chats et de procéder à leur stérilisation à la clinique vétérinaire de Fontenay-le-Comte. Une convention tripartite est validée.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE

NOUVEAU LOGICIEL DE PRISE DE RDV CNI

Le Conseil accepte de changer le logiciel de prise de rendez-vous pour les papiers d'identité 1 296 €

NOUVEAUX MÉLANGEURS AU CAMPING

Suite à la visite de contrôle du camping par l'entreprise SOCOTEC pour le maintien des étoiles, le devis de l'artisan en charge des travaux au camping, ELECTRICITÉ SERVICE, a été accepté pour le changement de 9 mélangeurs 2 775,64 €

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

VERIFICATION DE L'ECOLE ET LA SALLE GEOFFROY D'ESTISSAC

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la visite périodique des installations électriques à l'école et à la salle

Geoffroy d'Estissac doit être effectuée.

Un devis a été demandé et accepté à la société SOCOTEC, le montant est de 1 025 € HT.

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE DEFIBRILLATEUR

Les défibrillateurs doivent être vérifiés tous les ans. Un devis a été demandé et accepté à la pharmacie de la Prée installateur de l'appareil situé à l'EHPAD. Le contrat de maintenance est signé pour 3 ans, soit jusqu'en 2025, à raison de 95 € HT/an et par défibrillateur.

CONVENTION AVEC ATOUT LINGE

La convention annuelle signée avec la société Atout Linge pour le nettoyage du linge de l'école est renouvelée pour l'année 2024.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2024 Voir pages 14-15

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Avec l'entreprise Jardins d'Autises : une augmentation de 5,3% sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 2024.

FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES

Le Conseil accepte de rembourser les frais d'hôtel et de repas pour un montant total de 247,88 €

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE

La convention relative à la prestation "Paie" a été mise à jour par les services du Centre de Gestion. De ce fait, une nouvelle convention est signée entre la commune et le Centre de Gestion.

CHANGEMENT DU VOLET AU BAR DU TERRAIN DE FOOT

La grille qui protège le local du bar au terrain de foot ne fonctionne plus. 2 devis ont été demandés.

Le Conseil accepte le devis de

ASD-OUEST 3 303,63 € HT
avec une garantie de 5 ans pour les pièces et 7 ans pour les moteurs

Ets GAILLARD Sébastien 2 715,96 € HT
(volet plus large) avec une garantie de 2 ans

MAIRIE : 3^e PHASE DE LA SOCIÉTÉ ATIPIU

Après avoir apprécié le travail élaboré sur les phases 1 et 2, la phase 3 est acceptée pour un montant de 3 654 € HT.

TRAVAUX DE LA SACRISTIE

Les travaux de réhabilitation de la sacristie sont terminés. Néanmoins, certains murs de la sacristie nécessitent un doublage en plaques de plâtre (non prévu dans le marché).

2 devis ont été demandés :

Atelier de Fabrication DECOTIGNIE..... 3 865 € HT

EURL GAILLARD 2 820 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE le devis de l'EURL GAILLARD.

CONVENTION POUR LA LUTTE CONTRE

LES DÉCHETS ABANDONNÉS

La Convention de groupement pour la lutte contre les déchets abandonnés est signée pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Suite à la démission de conseillers et au changement de personnel, une mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde a été faite.

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2023

Association Familles Rurales	2 800 €
FCNMA Maillezais-St Pierre Nieul Oulmes (Foot)	1 500 €
ADMR Maillezais	1 020 €
Coin Foir'eux	1 000 €
Lycée Notre Dame (confection vitrines et stèle)	1 000 €
APE (parents d'élèves Ecole Publique)	1 000 €
APE : spectacle de Noël	1 000 €
APE : Classes Vertes	25 €/enfant
APEL La Jeune Autize (parents élèves Ecole Privée)	1 000 €
OGECE	750 €
OGECE Classes Vertes.....	25 €/élève
Amicale Laique	750 €
Voix du Marais (subvention exceptionnelle)	700 €
Amicale des Pensionnaires (EHPAD)	400 €
Club de l'Age d'Or	400 €
Loisirs et Pétanque	400 €
Société de Chasse communale	250 €
Ecole Jeunes Sapeurs Pompiers Sèvre Autize	150 €
FNATH Maillezais	150 €
CATM Maillezais	150 €
UCAPL.....	Pas de demande
TOTAL	14 420 €

Et si vous aussi
vous étiez informé
de ce qu'il se passe
sur le territoire ?



PARLEZ-EN
AUTOUR
DE VOUS
C'EST
GRATUIT !



La Municipalité a souscrit à l'application INTRAMUROS pour vous permettre d'être informé et alerté directement sur votre SMARTPHONE, en accédant au journal de la commune.

En téléchargeant "INTRAMUROS", vous pouvez utiliser les services et informations mis à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les entreprises et les commerces, les événements et points d'intérêt touristiques du territoire.

Membres d'associations, commerçants, chefs d'entreprise, VOUS AUSSI, vous pouvez alimenter INTRAMUROS en devenant CONTRIBUTEUR et en ajoutant vos propres informations !
DEMANDEZ VOTRE ACCÈS À LA MAIRIE.

Ne rien manquer des
événements de la ville



Vous pouvez dès à présent, découvrir
le **NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE**
en tapant : **maillezais.fr**

Vous y trouverez toutes les actualités et
informations utiles au quotidien



L'ÉGLISE ROMANE DÉDIÉE À SAINT NICOLAS DE MYRE

par Marie-Odile LINDZER

Construite probablement au XII^e siècle, au moment où commence à s'édifier le bourg, l'église est placée sous le patronage de Saint-Nicolas, patron des marins.

Les marais de l'Autise et de la Sèvre forment alors un vaste marécage insalubre, progressivement assaini au cours du Moyen-Âge. Tout le trafic s'effectue par bateaux pour desservir les différents villages de l'île de Maillezais.

L'édifice subit les guerres de Religion et est utilisé pendant la Révolution française comme manufacture de salpêtre.

CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE en 1840, l'église va connaître, à partir du milieu du XIX^e siècle, plusieurs phases de restauration :

- ➔ De l'église primitive subsistent peu d'éléments : quelques sculptures, modillons et certaines dispositions architecturales, notamment sa façade romane relativement épargnée.
- ➔ En 1875, un remaniement de la façade occidentale est effectué à laquelle est rajouté un clocher.
- ➔ L'église à nef unique se compose de 5 travées bordées de chapelles latérales délimitées par de puissants murs de refends.
- ➔ Voutée entièrement en 1875, la nef a pu être initialement charpentée.
- ➔ Le chevet de l'église prend la forme d'une abside en demi-cercle.
- ➔ La façade occidentale de l'édifice, à tripartition verticale et horizontale, est typique de l'architecture romane poitevine : « *Ce qui frappe dans cette façade romane, c'est ce quadrillage formé de colonnes verticales et de corniches horizontales dans lequel s'inscrivent la porte, l'étroite fenêtre d'axe, les arcades aveugles...* » précise L. DELHOMMEAU dans "Églises de Vendée".
- ➔ Dans les portails aveugles se trouvent des personnages nimbés : il s'agit peut-être de Saint-Nicolas et Saint-Martin.
- ➔ Les vitraux datent des années 1970.



UNE PARTICULARITÉ ÉTONNANTE !

À l'intérieur, le style dépouillé de l'église découle d'une décision municipale datant de 1968, par délibération avec le doyen, faisant suite au Concile de Vatican II
(lire la délibération ci-contre).

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent soixante huit, le 27 avril, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. BROCHARD Paul, Maire.

PRÉSENTS : MM. QUILLLET DAGBERT CAILLAUD POUZET SIMONNEAU
MICOU GUILLON MME ANOER

Absents : MM. Dr THISON JAULIN GATINEAU TIRBOIS

OBJET : DÉSINCORPORATION DE L'ÉGLISE

M. le Président rappelle que le 8 février 1966, les Membres de la Commission des bâtiments communaux accompagnés de M. le Doyen de Maillezais, en présence de M. DORAY, Architecte des bâtiments de France, Membre de la Commission diocésaine d'Art sacré et M. Delhommeau, secrétaire de la même Commission ont visité l'intérieur de l'église.

À la suite de cette visite, il avait été déploré qu'une aussi belle église ait été affligée d'un maître autel et de deux autels secondaires très quelconques, d'une chaire monumentale ainsi que des statues de toutes tailles, très disgracieuses. Aussi cette Commission avait estimé qu'il serait souhaitable de procéder au nettoyage complet de l'église.

M. le Doyen de Maillezais ayant demandé l'autorisation de mettre ce projet à exécution, M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

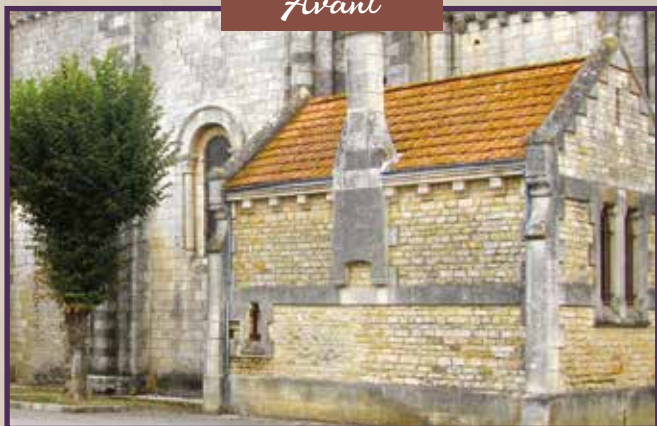
- donne son accord à l'unanimité pour qu'il soit procédé au désincorporation de l'église,
- dit que les travaux susceptibles d'être nécessaires après le nettoyage de l'église, tel la construction d'un autel seront à la charge de la paroisse, par contre, la Commune ne réclamera aucune part du profit qui pourrait être retiré de la vente des matériaux et objets qui seront enlevés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les Membres présents.

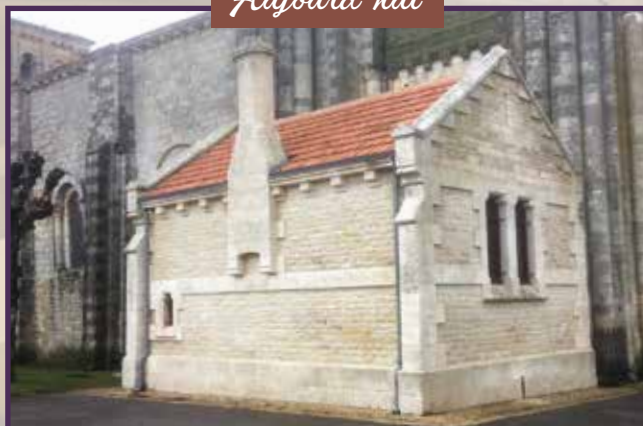


Inauguration de l'église en 2023

Avant



Aujourd'hui



L'ÉGLISE

Les travaux de mises aux normes de l'église (électricité et chauffage) ainsi que l'installation d'un nouvel éclairage permettant la mise en valeur architecturale, ont été achevés le 30 juin 2023.

Ce chantier comprenait également la réfection de la toiture de la sacristie ainsi que le désamiantage de ses enduits.

Ce sont les entreprises BILLON, CGV et DECOTIGNIE qui ont effectué ces travaux.

COÛT DES TRAVAUX (HT)..... 326 553 €

Subventions perçues..... 54 %

DRAC 27 934 €

Région..... 65 918 €

Département..... 81 979 €

Commune 150 722 €

*Inauguration musicale
samedi 1^{er} juillet*



*avec les chorales Les Voix du Marais
et Olanne Chante ainsi que l'ensemble
instrumental Galatée*



Les travaux de la Mairie avancent...

Hall d'entrée



Sous-sol



1^{er} étage



PERSPECTIVES 3D

Salle de conseil



Atipiù | Design d'espace | Aménagement | Document confidentiel

PERSPECTIVES 3D

Hall d'entrée



Atipiù | Design d'espace | Aménagement | Document confidentiel

RÉFECTION DE LA MAIRIE

Les travaux de réhabilitation de la mairie sont en cours. Une partie du gros œuvre est déjà réalisée.

La structure de l'ascenseur permettant l'accès à tous les niveaux est en préparation.

La société ATIPU de St Pierre-le-Vieux, spécialisée dans l'aménagement des espaces tertiaires, a été missionnée pour l'agencement des pièces et le choix du mobilier (voir exemples de simulations ci-dessus).

**RÉFECTION DE DIVERSES VOIRIES EFFECTUÉE
PAR L'ENTREPRISE SOTRAMAT
(COÛTS HT)**



CHEMIN DES PICTONS

Revêtement en enrobé..... 14 770 €

CHEMIN DE LA RAGÉE À ANCHAS

Réfection de la chaussée 18 780 €

CHEMIN DE LA PAVÉE

Réfection de la chaussée 13 132 €



RUE DU MOTTERON

Réfection de la chaussée 5 093,50 €



EHPAD "LE MARAIS"

Réparation de l'entrée 2 617 €



ACQUISITION D'UN ROBOT TONDEUSE

installé pour la tonte du terrain de foot..... 13 095 €



ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE

pour l'entretien des espaces verts 27 600 €



LOTISSEMENT MÉLUSINE

Création d'un chemin piétonnier 9 675 €

Budget primitif 2025

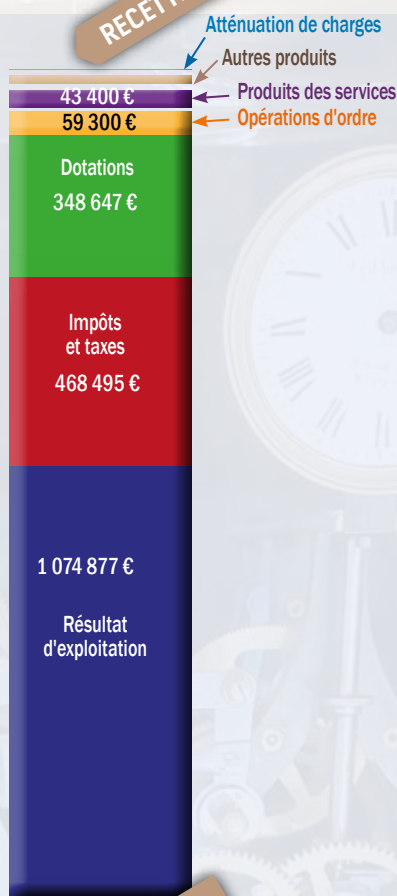
FONCTIONNEMENT : 2 016 221 €

Charges exceptionnelles : 1 315 €
 Atténuation de produits : 4 000 €
 Charges financières : 12 800 €
 Opérations d'ordre : 13 436 €

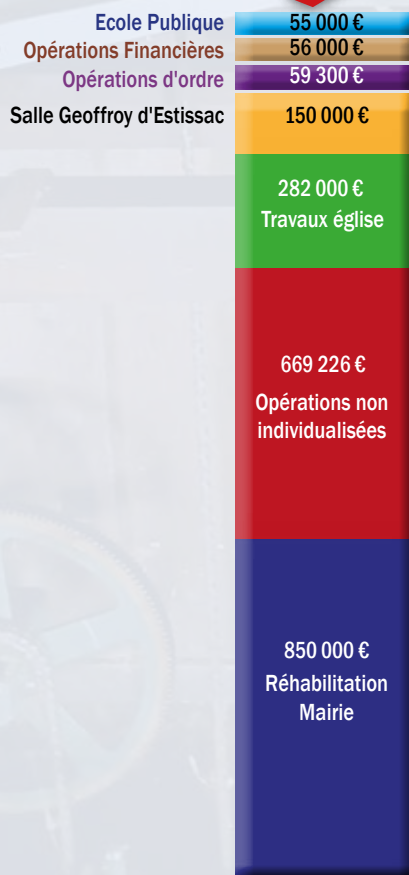
DÉPENSES



RECETTES



DÉPENSES



RECETTES



INVESTISSEMENT : 2 121 526 €

Félicitations à...



Matthieu IRASTORZA &
Gaëlle RAMOS Y HONDAL
mariés le 23 septembre



François-Xavier VEZARD
& Valérie GRILLOT
mariés le 17 juin



Matthieu DELAROCHE &
Noémie JACQUET-GRAMBEC
mariés le 15 juillet

Décès, Regrets...



Bienvenue à...

Robin CASTAN
né le 30 octobre



Claude FOREST	époux de Ginette BONNETERRE...le 6 février
Véronique ROY	 le 9 mars
Jacqueline ROHOU	épouse de Pierre VINCENT le 10 mars
Jammy LOUIS	veuve de Louis BONNET le 16 mars
Jeanine FOSSÉ	le 14 avril
Paul COIGNAUD	veuf de Paule DELHUMEAUle 19 avril
Maurice BOULICAULT	époux de Martine COADOUle 24 avril
Jean MOREAU	époux de Nadine CLEMENTle 19 juin
Bernard DOLE	époux de Andrée CAQUINEAUle 28 août
Suzanne RAVARD	veuve de Robert CHESSEBOEUFle 30 août
Lilian MERCIER	 le 5 septembre
Christiane BONIN	veuve de Paul GUERIN.....le 7 octobre
Madeleine ALIX	le 20 octobre
Yvette CHESSEBOEUF	veuve de Gabriel BAUDRYle 28 octobre
Paulette RAISON	veuve de Robert TALLINEAUle 28 octobre
Raymond BASTI	époux de Ginette MINAUX.. le 2 décembre
Serge DORAY	veuf de Jeannine CIVEL le 8 décembre
René RAISON	veuf de Charline DEBOUTÉ .. le 10 décembre
Jean-René BARREAU	 le 23 décembre



SALLE DES FÊTES

SALLE DES FÊTES	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	53 €	64 €
Repas à but lucratif	140 €	200 €
Repas interne aux associations communales	86 €	
Repas de famille	87 €	130 €
Mariage	115 €	170 €
Lendemain	40 €	53 €
Assemblée Générale	GRATUIT	
AG + buffet	87 €	130 €
Concours de belote, Loto	70 €	105 €
Vente au déballage	GRATUIT	135 €
Cours de Fitness	57 €	
Forfait Vaisselle	54 €	
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	35 €	
Forfait Ménage	115 €	

Caution	150 €	
Arrhes	25% de la location	
REMBOURSEMENT VAISSELLE ET MATÉRIEL		
	SALLE DES FÊTES	G. D'ESTISSAC
Couteau	4 €	0,60 €
Fourchette / Cuillère	1,60 €	0,30 €
Cuillère à café	1 €	0,20 €
Verre de bar	0,60 €	0,50 €
Corbeille à pain	5,60 €	0,60 €
Tasse à café	1,30 €	1,20 €
Verre	n°24 : 1,30 € / n°18 : 1,20 €	
Assiette (creuse (plate ou dessert)	2,10 €	1,60 €
Pichet	2,10 €	
Chaise	37 €	
Table	240 €	



SALLE GEOFFROY D'ESTISSAC

PETITE SALLE D'ESTISSAC	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	41 €	53,50 €
Repas de famille (40 pers. maxi)	58,50 €	76 €
AG + buffet	57,50 €	74,50 €
Assemblée Générale	GRATUIT	
Lendemain	35,50 €	44,50 €
Forfait Vaisselle	25 €	
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	30 €	
Forfait Ménage	55 €	
PETITE SALLE + SALLE DE SPECTACLES		
Location	130 €	169 €
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	70 €	
Forfait Ménage	115 €	



Il est interdit de stationner les véhicules à l'intérieur de la cour.

Conditions de location et détérioration de matériel : idem salle des fêtes



POUR CHAQUE LOCATION

- La location s'entend matériel et locaux rendus propres (salle balayée, tables et chaises rangées).
- La salle louée pour la journée, est rendue libre impérativement le lendemain à 10h.
- Un **chèque de caution** de 150 € et une **attestation d'assurance** seront demandés à la remise des clefs. Si les locaux ne sont pas rendus propres et disponibles à l'heure dite ou s'il y a constat de matériel défectueux, la commune se réserve le droit d'encaisser le chèque pour le nettoyage ou remplacement de matériel cassé.
- Un **chèque d'arrhes** correspondant à 25 % du prix de location sera demandé lors de la réservation.
- La salle est accordée gratuitement pour les séances de danse, de gymnastique des associations de la commune et les réunions politiques, cela ne dispense pas les demandeurs de désigner un responsable pour l'utilisation de la salle. Un forfait chauffage pourra leur être demandé.
- La salle est gratuite pour les associations des parents d'élèves des écoles de Maillezaies qui organisent des spectacles d'enfants.

TARIFS

DROIT DE PLACE

Camion d'outillage	89,50 €
Branchement électrique/mois	6,30 €

REDEVANCE DOMAINE PUBLIC

Barque	110 €
Canoë	59 €
Emprise communale / m ²	15,30 €



TARIFS

CIMETIÈRE

Concession 50 ans (2m ²)	120 €
Concession 30 ans (2m ²)	100 €
Concession 15 ans (2m ²)	60 €

COLUMBARIUM

Case et caverne 15 ans.....	300 €
Case et caverne 30 ans.....	600 €
Case et caverne 50 ans.....	970 €
Ouverture de case et caverne	30 €
Dispersion des cendres	95 €



INFOS CIMETIÈRE



Le cimetière, avec ses aménagements et ses entretiens réguliers, est un lieu de recueillement accessible, agréable et apaisant.

MISE À JOUR ET ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

➤ La Commune poursuit l'inventaire des concessions : aux périodes de la Toussaint et des Rameaux, nous invitons les familles à se faire connaître en mairie pour faciliter ce travail fastidieux de mise à jour des concessions. Nous les en remercions d'avance.

➤ Depuis 2022, nous organisons une **journée citoyenne pour le nettoyage manuel des allées du cimetière**, les produits phytosanitaires ne pouvant plus être utilisés.

N'hésitez à venir vous joindre aux bénévoles !

Cette initiative a pour but de faciliter l'entretien du cimetière.



L'ATELIER DU BIEN-ÊTRE

Coralie GUÉRIN

vous accueille dans un lieu cocooning et chaleureux
Coralie vous propose une multitude de prestations telles que : ongles, soins corps et visage, soins enfants, extensions et rehaussements de cils, "browlift" (soins des sourcils), épilation sourcils, espace balnéo-sauna, balnéo avec bébé, modelage...

📍 16 bis rue des Halles ☎ 02 51 52 72 23

💻 latelierdubienetre85420@gmail.com

🕒 Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h

Mardi, Jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h

Mercredi : 9h - 12h / sur RDV

Samedi : sur RDV

Pause méridienne : créneaux disponibles en ligne



MAGNÉTISME & SOPHROLOGIE

Valérie BAUGET vous propose de l'**ART THÉRAPIE**
avec **SES ATELIERS MANDALA & DESSIN ZEN**

Vous avez des douleurs ? Vous êtes stressé ?

Ou peut-être tout simplement fatigué ?

Vous avez besoin d'apprendre à vous relaxer ?

Valérie vous propose de vous accompagner avec des techniques naturelles en complément de la médecine conventionnelle dans les domaines du magnétisme/soin énergétique et de la sophrologie individuelle ou de groupe pour la relaxation...

📍 20 rue du Dr Daroux ☎ 07 71 71 38 16

💻 valeriezen8@gmail.com 🌐 www.valeriebauget.com

🕒 Lundi : 14h30 - 20h / Jeudi, vendredi : 9h - 12h

Mardi, Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 17h

Hommage...



Un bel Anniversaire

Eva CADET
est née
le 27 FÉVRIER 1923
à MAILLEZAIS



**Le 9 DÉCEMBRE 2023, Eva CADET a reçu l'hommage de sa famille,
du CCAS et du Conseil municipal de Maillezais, à la salle D'Estissac.**

L'espérance de vie augmente de manière significative. En 2023, la France comptait 30 000 personnes âgées de 100 ans ou plus, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975 ! Quoi qu'il en soit, chaque commune ne peut s'enorgueillir d'avoir connu son centenaire.

Eva CADET est née le 27 février 1923 à Anchais, au lieu-dit La Calandre, dans la maison occupée par l'une de ses 2 petites-filles.

A l'issue des classes primaires, Eva a fréquenté le Cours Complémentaire de La Crèche où elle a passé avec succès son Brevet supérieur. Elle s'est présentée au concours d'entrée à l'École normale, mais la guerre mit fin à ses projets. C'est alors à la ferme qu'elle a passé toute sa vie à travailler, avec sa mère, à côté de sa fille, à Anchais.

Eva a toujours aimé coudre, tricoter, cuisiner, jardiner, avec l'objectif d'aider sa famille...

« Vieillir n'est pas facile. Le plus simple est peut-être d'y consentir et d'accepter ses évolutions physiques et sociales tout en gardant des projets à la mesure de l'âge pour échapper au fatalisme ».

Eva CADET nous a quittés le 10 mars. Toute notre sympathie à ses proches...



MONUMENTAL

L'ELECTRO A LA RENCONTRE DU PATRIMOINE

4000
SPECTATEURS

À L'ABBAYE DE M
MAILLEZAIS CAPIT

3 DJ

120
BÉNÉVOLES

UN VIDÉO
SUR LA FAC

l'Abbaye de Maillezais a accueilli
le DJ et producteur **MICHAËL CANITROT**
qui a imaginé ce **MONUMENTAL TOUR**.
Passionné d'histoire d'architecture et ambassadeur
de la culture électronique, Michaël CANITROT
fait vivre en lumière et en musique des trésors
d'architecture à travers un concept de tournée
mixant musique électronique et patrimoine.
Une expérience qui se veut autant musicale que
visuelle et qui invite tous les publics à découvrir le
patrimoine sous un angle nouveau !

AILLEZAIS POUR LE MONUMENTAL TOUR !

SALE DE LA MUSIQUE ÉLECTRO LE TEMPS D'UNE SOIRÉE !



ÉO-MAPPING
ADE DE L'ABBAYE



Les spectateurs se sont ambiacés sur Folamour DJ Set, artiste référence de la House Music. Avec ses sons alliant le funk, le disco et la house, Folamour a donné le "LA" de la soirée. Alors que dans la fosse, les spectateurs s'en donnaient à cœur joie en sautant et levant les mains aux rythmes des sons du DJ. Michaël CANITROT, DJ à l'origine du Monumental tour, est venu clôturer le show.





CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE LE 13 JANVIER



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



INAUGURATION DE L'ÉGLISE EN MUSIQUE ET EN CHANTS LE 1^{er} JUILLET



14 JUILLET : CONCOURS DE PÉTANQUE ET VERRE DE L'AMITIÉ OFFERT PAR LA MAIRIE



Retour en images...

20 OCTOBRE : SOIRÉE DE REMERCIEMENTS POUR LE MONUMENTAL TOUR



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



25 OCTOBRE : DES HABITANTS DE TOUS ÂGES ONT CONFECTIONNÉ DES SAPINS EN BOIS DE PALETTE



12 DÉCEMBRE : L'ARBRE DE NOËL MUNICIPAL POUR LES ENFANTS DES 2 ÉCOLES DE LA COMMUNE AUTOUR DU SPECTACLE DE LÉO & LÉON "PASSEURS DE RÊVE"



LA FOIRE DE NOËL SUR LES 2 PREMIERS WEEK-ENDS DE DÉCEMBRE : PLUS DE 40 000 VISITEURS !





QU'EST-CE QUE C'EST ?

- ⇒ **LA CRÉATION DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ VENDÉE GRAND SUD** résulte de la volonté conjointe des Communautés de communes du Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise et Pays de La Châtaigneraie, afin de **renforcer le développement économique et touristique de leurs territoires**.
- ⇒ **VENDÉE GRAND SUD est UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT** (sous forme de SPL-Société Publique Locale) gouvernée par des élus issus des 3 Communautés de communes. En 2023, elle a intégré **un pôle Économie et Marketing territorial**.
- ⇒ **L'OFFICE DE TOURISME VENDÉE GRAND SUD** : depuis le 1^{er} janvier 2024, les Offices de Tourisme Pays de Fontenay-Vendée, Pays de La Châtaigneraie et Vendée Sèvre Autise ne font plus qu'un ! 2024 marque ainsi un tournant dans l'organisation touristique du Sud Vendée. Le siège social de cette nouvelle entité est situé à Fontenay-le-Comte.
 - **Les 12 salariés permanents, ainsi que les saisonniers en renfort l'été, sont répartis en 4 services :**
 - Accueil, Promotion et commercialisation, Développement touristique et Direction-Administration.

- Ils sont situés dans les différents bureaux et lieux d'accueil : Fontenay-le-Comte, La Châtaigneraie, Maillezais, Vouvant et Mervent.

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL TOURISTIQUE À MAILLEZAIS

- À compter du 29 mars 2024, l'accueil touristique de Maillezais déménagera au sein de la Billetterie du Département située sur le parking de l'Abbaye.
- En effet, la permanence installée au cœur du bourg voit une baisse constante de sa fréquentation depuis plusieurs années (plus de la moitié en 7 ans) : l'accueil est ainsi passé de + de 9300 visiteurs à seulement 4200.
- **Maillezais est un site majeur visité par plus de 60 000 touristes en période estivale.**
- Le choix stratégique s'est imposé de déplacer les bureaux pour ainsi bénéficier de l'attractivité de l'abbaye et des embarcadères.

Vendée Grand Sud en quelques chiffres



69 053 habitants

Soit 10% de la population vendéenne
Source INSEE au 1^{er} janvier 2024



56 communes

sur le territoire de Vendée Grand Sud
Réparties en 3 communautés de communes

ÉCONOMIE



9 761 établissements

à but productif et ouverts dont 8 009
établissements privés en janvier 2024

26 517 employés

dont 18 356 employés dans le secteur privé
en janvier 2024.
Taux de chômage de 6,3% au T3 2023.

52 zones d'activité économique
en Vendée Grand Sud

TOURISME



Près d'1,4 millions de nuitées touristiques
en 2023

1 destination dynamique et idéalement située
À 4h de Paris / 1h de Nantes / 2h de Bordeaux...

Paysage et patrimoine préservés

Marais poitevin (2^{ème} zone humide de France), Forêt de Mervent
Vouvant, 1 ville d'art et d'histoire, des petites cités de caractère...
Des centaines de kilomètres de sentiers de randonnée.





LE CAMPING MUNICIPAL L'AUTIZE **



CAMPING municipal L'AUTIZE **

Le camping de l'Autize est situé dans un cadre agréable, à proximité du centre bourg. Composé de 38 emplacements arborés, il dispose également d'un vaste espace permettant d'accueillir les groupes (familles, camping car, véhicules anciens...).

Il a été équipé en 2021 d'une borne d'arrivée. Un code d'accès au portail est attribué à chaque vacancier.

Les sanitaires du camping sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce camping 2 étoiles possède des ressources tant par la beauté des paysages environnants que par la richesse du patrimoine architectural alentour en passant par les événements festifs et sportifs et la gastronomie locale...

Il est situé à 3 km de la rivière de l'Autize, dans un parc naturel.

Côté activités ludiques, le camping dispose d'un court de tennis et d'une aire de jeux...

➡ En 2021, ont été enregistrées 1388 nuitées

➡ En 2023..... 1576 nuitées

🔗 Le label "ACCUEIL VÉLO" est en cours d'étude.

CAMPING-CARISTES : une borne située à l'extérieur du terrain de camping permet aux camping-cars de passage de s'arrêter ponctuellement.

CAMPING MUNICIPAL L'AUTIZE

☞ OUVERT DU 20 AVRIL AU 30 OCTOBRE

☎ 06 43 19 14 90

📍 rue du Champ de Foire 📧 camping@maillezais.fr

Accès internet

TARIFS

TARIFS EMPLACEMENT (TTC)

1 pers. + 1 voiture + tente/caravane ou camping-car + électricité	14 €
2 pers. + 1 voiture + tente/caravane ou camping-car + électricité	17 €
Forfait bivouac (1 pers. + tente + vélo/moto).....	7 €
Forfait bivouac (2 pers. + tente + vélos/motos)	10 €
Personne supplémentaire (à partir de 6 ans)	3 €

Douche (personne hors camping)	2,10 €
Jeton machine à laver.....	4,00 €
Lessive	0,50 €
Borne camping-cars.....	2,00 €



LE 5 MAI POSE DU DRAPEAUX ET DE LA DEVISE NATIONALE À L'ÉCOLE FRANÇOIS RABELAIS

La loi du 8 juillet 2013 stipule que la devise de la République et le drapeau tricolore doivent être apposés sur la façade de tous les établissements scolaires de France.

Le 5 mai 2023, une cérémonie a été organisée conjointement par l'équipe municipale, les enseignants, les parents et les enfants.

Elle s'est déroulée en présence du Député Pierre HENRIET, des représentants de l'Académie et de la Municipalité de Maillé.

À cette occasion, les enfants ont chanté la Marseillaise et récité le poème de Paul Eluard « Liberté ».

Liberté / Egalité / Fraternité

Associés, ces 3 mots prennent tout leur sens. Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'école contribue tout particulièrement à transmettre ces valeurs et à les faire vivre.





La Vie scolaire et périscolaire



- Service de garderie ouvert à tous les enfants qui fréquentent les écoles François RABELAIS et LA JEUNE AUTIZE de MAILLEZAIS.
- La garderie est située dans le local communal, 6 place du Champ de Foire.
- La garderie fonctionne EN PÉRIODE SCOLAIRE : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- HORAIRES DE GARDERIE
 - François Rabelais 7h30 - 8h50 / 17h - 19h
 - La Jeune Autize 7h30 - 8h30 / 16h50 - 19h
- Le trajet entre la garderie et les écoles est assuré par un agent communal.
- Les enfants sont accueillis par Laëtita, Sandra, Elodie et Chantal et Mélody qui remplace Annabelle.

LA CANTINE

- Depuis septembre 2023, 78 élèves profitent des repas préparés à la cuisine de l'EHPAD.
- Un menu végétarien est proposé une fois par semaine
- Les services de restauration et trajets sont assurés par Sandra, Laetitia, Mélody, Chantal et Elodie à partir de 11h50.



TARIFS

TOUTE INSCRIPTION à la garderie ou à la cantine s'effectue au secrétariat de mairie.

TARIFS CANTINE 2023

Prix du repas élève..... 2,95 €
 Adulte 6 €

LES ABSENCES sont à signaler au secrétariat de Mairie avant 9h30, sous peine d'être facturées

TARIF GARDERIE : 1/2 heure 1,30 €
 Toute séquence entamée doit être acquittée

LE RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) MAILLÉ/MAILLEZAIS Ecole publique François RABELAIS

Située 12, rue de l'École et 6, Place du Champ de Foire, l'école publique François RABELAIS accueillait, au 1^{er} septembre 2023, 52 élèves dont 28 de MAILLEZAIS, 14 de MAILLÉ et 10 élèves de communes extérieures.

EFFECTIF EN SEPTEMBRE 2023

3 CLASSES	TPS-PS MS-GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2
TOTAL	19	16	18

Le Père-Noël a fait une petite halte à la cantine de Maillezais : après avoir vérifié que les enfants sont bien sages, il a offert à chacun un pochon de fruits et friandises...





École publique FRANÇOIS RABELAIS RPI MAILLÉ / MAILLEZAIS

L'école publique de Maillezais, FRANÇOIS RABELAIS, est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Maillé depuis plusieurs années déjà.

■ NOS 3 CLASSES

- Classe PS-MS-GS-CP avec Hélène DAVID
- Classe CE1-CE2 avec Sylvie SITAUD
- Classe CM1-CM2 avec Valère GILLES

■ NOS ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Nos actions pédagogiques sont centrées sur notre projet d'école qui a comme axes : **le développement culturel, la maîtrise de la langue et le vivre ensemble.**

En outre, nous continuons nos actions sur le développement durable et l'aide aux enfants en difficulté.

Nous avons pour ambition de permettre aux élèves de réfléchir sur le monde qui les entoure et de le préserver en réalisant des actions autour de l'écologie et de la citoyenneté.

■ ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Chaque année, les partenaires de l'école (Association de Parents d'Élèves, Amicales Laïques et municipalités) nous aident à mettre en place des projets de toute nature : **Classe de mer pour les cycles III, Classe découverte pour le cycle II, visites et expositions, spectacles pour tous les enfants de l'école...**



INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS

12 rue de L'École - 85420 MAILLEZAIS
02 51 00 75 00 - 02 51 00 71 67
ce.0851116b@ac-nantes.fr

HORAIRES

LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS :
9h - 12h et 14h - 17h

GARDERIE : 7h30 - 8h50 / 17h - 19h

Les enfants peuvent déjeuner à la cantine scolaire chaque midi

AIDE AUX ÉLÈVES

Une aide aux élèves est proposée à tous les élèves de l'école, les MARDIS soirs et JEUDIS soirs

INSCRIPTIONS

Présentez-vous à la mairie de Maillezais avec votre livret de famille. Ensuite, vous pouvez rencontrer M. GILLES, le directeur de l'école afin de finaliser l'inscription.





La Vie scolaire



École privée LA JEUNE AUTIZE

Située dans le bourg de Maillezais, l'école La Jeune Autize est une école primaire privée sous tutelle diocésaine et signataire d'un contrat d'association avec l'État. Elle accueille les enfants à partir de 2 ans, de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2.

■ VIE DE L'ÉCOLE EN 2022/2023

Les 2 classes ont répondu à un appel à projet du Parc du Marais poitevin et ont bénéficié d'interventions en classe et en extérieur sur le marais, les paysages, la faune et la flore.

Une randonnée a été créée par les élèves et leurs enseignantes sur l'application Izi TRAVEL (audioguide).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Catherine LANDRY est le chef d'établissement présente à l'école le mardi.
- Les élèves sont répartis dans 2 classes :
→ TPS-PS-MS-GS-CP avec Hélène MONNEREAU
→ CE-CM sont avec Mélanie GRELLIER
- Noelly JAULIN et Bérengère CHARBONNEAU, ASEM, accompagnent les enfants en classe de maternelle et gèrent le ménage.
- Christelle RAGER, RA, intervient auprès des élèves en difficulté.
- Hélène GUILLEMET, enseignante surnuméraire, prend en charge des groupes d'élèves.

■ NOTRE PROJET D'ÉCOLE 2022-2025

Le projet d'établissement a pour objectif principal d'amener chaque enfant à grandir et à s'épanouir pour qu'il devienne un adulte responsable ouvert au monde qui l'entoure.

Projet pédagogique : dans le respect des programmes de l'Éducation Nationale et du projet éducatif de l'enseignement catholique.

1. PARCOURS CITOYEN : éducation au développement durable

- Sensibilisation à la préservation de l'environnement.
- Découverte de la nature qui entoure les élèves, de la biodiversité et des paysages.
- Tous les élèves font la classe dehors 2 matinées tous les 15 jours sur des terrains proches de l'école. Faire la classe dehors est une approche interdisciplinaire qui peut concerner tous les domaines d'apprentissages.

2. LE LANGAGE : outil de communication et d'expression

- Amélioration de la compréhension et des compétences d'expressions orale et écrite, dans l'ensemble des domaines disciplinaires.
- Permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner ou donner une information.
- Prendre plaisir à écrire quotidiennement, avec des supports variés, seul ou collectivement.
- Enrichir son vocabulaire.
- Lire pour nourrir son imaginaire.

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PRIVÉE LA JEUNE AUTIZE

31 rue du Bassin - 85420 MAILLEZAIS
02 51 00 79 31

direction@maillezais-lajeuneautize.fr

 LaJeuneAutize

maillezais-lajeuneautize.fr

Horaires classe 8h45 - 12h / 13h30 - 16h30
Accueil des élèves 10 min avant les cours

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 : aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aide au travail personnel, activités en petits groupes en lien avec le projet pédagogique

CONTRIBUTION DES FAMILLES 2023-2023

30€/enfant/mois

INSCRIPTIONS

Accueil des enfants à partir de 2 ans
RENDEZ-VOUS SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE À L'ÉCOLE AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT AINSI QUE L'ENSEIGNANTE CONCERNÉE

3. PARCOURS CULTUREL

- Ouvrir les élèves sur le monde qui les entoure.
- Permettre un accès à tous à l'art et la culture : sur le plan des connaissances, des pratiques au travers de visites, de projets et de rencontres

■ DES PROJETS EN 2023-2024

- **Des élèves en route pour Paris 2024** : Activités physiques quotidiennes, histoire de l'art et sport, projet de l'UGSEL.
- **Des élèves tournés vers le monde** : engagement 2 fois dans l'année, à l'installation d'art éphémère internationale de "la Grande Lessive".
- **Des élèves investis dans le réseau** : des temps d'échange sont prévus avec l'école Saint-Pient de Maillé pour les plus jeunes et avec le collège St Martin de Benet pour les plus grands, cross au mois d'octobre, journée de défis en mai, matinée découverte du collège.

■ REMERCIEMENTS...

L'ensemble de l'équipe éducative remercie la Municipalité pour son soutien moral et financier.

Merci également aux parents d'élèves investis dans les associations OGE et APEL et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir aux enfants un cadre de travail confortable et motivant.



QUI SOMMES-NOUS ?

- Notre amicale compte une cinquantaine d'affiliés à la Fédération des Œuvres Laïques de Vendée.
- Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.
- Nous remercions les Municipalités de Maillezais et Maillé qui soutiennent nos projets.

LES MISSIONS DE L'AMICALE LAÏQUE

- Défendre la laïcité de l'école et l'accueil de tous les enfants à l'école publique
- Organisation de manifestations ouvertes à tous en contribuant au dynamisme des communes
- Participer au financement des différents projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école dans le respect des directives de l'Education Nationale
- Permettre à tous les élèves de bénéficier des mêmes activités

BILAN ET PROJETS

- **2023 nous a permis de réorganiser nos activités :**
 - En janvier, notre concours de belote a compté une cinquantaine de doublettes.
 - Début mai, nous avons planifié une randonnée moto.
 - Nous avons organisé un marché de producteurs : merci à tous les producteurs mailletais de leur présence.
 - Nous avons participé à l'organisation des "Conviviales à Maillé" avec la vente de Préfous et une animation de grands jeux en bois.
 - Auprès de l'école publique : participation au financement de "Ciné-Jeunes" (intervention d'un animateur professionnel) et de diverses actions pour les jeunes de l'école publique.
 - L'Amicale finance également les cadeaux des CM, à Noël.



➤ Nos projets 2024 :

- Organiser un concours de belote le 13 janvier à Maillezais, et une balade à moto le 5 mai.
- Le Marché Gourmand le 11 juillet, avec restauration sur place.
- Nous espérons renouveler notre participation aux "Conviviales de Maillé", cet été.
- **NOUVEAU !** Organiser une "Bourse aux jouets" en novembre.

INFOS PRATIQUES

CONTACTS

Lionel ABELARD, Président06 32 54 45 80
 Alain DIEUMEGARD, Trésorier02 51 87 23 60
 amicalelaiquemaillemaillezais@gmail.com

ADHÉSION ANNUELLE 12€

LOCATION MATÉRIEL

Tables et bancs pour vos fêtes privées (gratuit pour les adhérents de l'amicale laïque)

NOS ANIMATIONS 2024

- Concours de belote 13 janvier
- Balade moto.....5 mai
- Marché de producteurs locaux.....11 juillet
- Bourse au jouet..... 2 ou 3 novembre

LE BUREAU

- PrésidenteLionel ABELARD
- Vice-présidente..... Cosette DENIS
- Secrétaire Magali HAUTIERE
- Secrétaire-adjoint..... Valère GILLES
- TrésorierAlain DIEUMEGARD
- Trésorier adjoint..... Henri PREZEAU
- Membres actifs : Didier ARNAUD, Liliane BROUCA, Françoise DIEUMEGARD, Sylvie MORAND, Christelle et Yves RACAPE, Mireille ROBIN, Isabelle VEBER





ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

- Chaque année, L'association des Parents d'Elèves et Le Conseil Local FCPE de l'école publique François Rabelais s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école.
- Ils agissent pour le développement, le maintien et la défense de l'école communale en RPI Maillé/Maillezais. L'association œuvre pour défendre et promouvoir les intérêts de l'école.
- Elle aide l'école dans différents domaines :
 - Pour le financement du matériel scolaire (livres, abonnements, manuels, jeux et achat de matériel informatique).
 - Le financement des sorties scolaires culturelles et sportives.
- L'association est très satisfaite des manifestations mises en place et de la réussite des projets qui voient ainsi le jour dans l'école. Cette association est le résultat de l'implication de tous les parents d'élèves qui se mobilisent.

NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

- Chaque année, de nouveaux parents nous rejoignent pour faire perdurer ces actions, n'hésitez pas à venir, nous ne sommes jamais de trop. Nous pouvons tous agir à notre niveau et en fonction de l'investissement que nous pouvons donner pour améliorer la vie scolaire de nos enfants.
- L'APE cherche toujours de nouvelles idées pour continuer de fonctionner et se renouveler. Si des parents ont des propositions à faire n'hésitez pas à nous en faire part par mail.

REMERCIEMENTS AUX...

- Mairies de Maillé et Maillezais pour leur soutien logistique et financier.
- Enseignants et personnel de l'école qui chaque jour aident nos enfants à grandir et à apprendre davantage.
- Bénévoles (aide aux enfants) et les parents volontaires (sorties scolaires...)
- Enfin merci à tous les membres et personnes qui nous ont aidés dans la réussite de nos projets !

INFOS PRATIQUES APE

CONTACT

apefrancoisrabelais@outlook.fr
Suivez notre actualité sur la page Facebook



NOS ANIMATIONS 2024

- 14 avril vide-grenier au camping de Maillezais
- 29 Juin Fête de l'école à Maillezais

UN NOUVEAU BUREAU

- Olivier GUERIN Co-président
- Virginie LE HUEROU-KERISEL Co-président
- Benoît VERDON Trésorier
- Alexandra SCHMIDT Vice-trésorière
- Marine GONZALEZ Secrétaire
- Jessica POUSSON Vice-secrétaire
- Gaël ORIEUX Responsable logistique



OGEC DE L'ÉCOLE LA JEUNE AUTIZE

◆ FONCTIONNEMENT

- L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de Maillezais a pour mission d'assurer la gestion financière et matérielle de l'école privée La Jeune Autize, pour que les enfants qui y sont scolarisés puissent apprendre, grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions.
- Il est responsable en particulier des finances de l'école, de l'entretien et de la rénovation des bâtiments, et de l'emploi du personnel non enseignant (un agent spécialisé des écoles maternelles et un personnel de ménage).
- L'OGEC est animé essentiellement par des parents d'élèves bénévoles, cependant toute personne peut s'engager dans l'association.

◆ OBJECTIFS

- Notre culture est de faire un maximum avec peu de moyens, dans un esprit de service et de convivialité. En effet, la contribution demandée aux familles est modique, pour permettre à chacun de scolariser son enfant dans l'école de son choix : elle ne couvre que 15 à 20% des dépenses de l'école. Les membres de l'association se retrouvent donc de temps à autre pour réaliser des travaux d'entretien et d'embellissement, de peinture, etc.
- De plus, pour dégager des marges d'investissement, l'OGEC organise diverses opérations à destination des parents d'élèves et des Mallacéens :
 - Animation d'un stand de crêpes au Marché de Noël,
 - Vente de pizzas au printemps,
 - Organisation du dîner moules-frites du 13 juillet une année sur deux, etc.
 - Et nous proposons aux habitants des communes du secteur des services tels que : la récupération de métaux et la location de matériel de repas (cf encadré).

◆ EN 2023-2024

- L'école La Jeune Autize se compose de 2 classes qui couvrent les niveaux de la maternelle au CM2, mais l'école n'est pas menacée, bien au contraire.
- Fort d'une équipe de bénévoles dévoués et dynamiques, l'OGEC se projette dans l'avenir et envisage des travaux de rénovation globale (réfection de la toiture, ravalement etc.) Pour cela, nous sommes à la recherche de généreux donateurs, particuliers ou entreprises (les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés (cf encadré).

INFOS PRATIQUES

ogec@maillezais-lajeuneautize.fr

Charlotte LANGE : 06 66 85 67 54

FRAIS DE SCOLARITÉ

30 €/enfant/mois (sauf en juillet et août)
et 20€ à partir du 3^e enfant

LE BUREAU

- Présidente Charlotte LANGE
- Vice-président François-Xavier DELTOMBE et responsable travaux
- Secrétaire Alice PICORON
- Trésorière Estelle ARTARIT
- Responsable du personnel David ALRIVIE
- Responsable des fêtes Audrey MICHENAUD
- Membres actifs : Sandrine LAURENT, Axelle CAQUINEAU

LOCATION DE MATÉRIEL / MATÉRIAUX

LOCATIONS : contactez Charlotte LANGE

- Vitrine réfrigérée 15 €
- Tables de banquet 1€/table

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Contactez Guillaume QUILLET : 06 73 21 55 80

Une benne est à votre disposition en permanence pour y déposer les objets métalliques destinés à être recyclés (y compris électro-ménager)

DONS

Vous pouvez faire un don déductible fiscalement :

- **PARTICULIER** : déduction de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% de votre don
- **ENTREPRISE** : 60% en passant par le Fonds d'Aide au Développement de l'Enseignement Catholique de Vendée (FADEC85) qui vous remettra un reçu.

Pour cela, vous pouvez aller sur le site de la DDEC :
www.ddec85.org/enseignement-catholique-85/don/

en précisant le nom de l'école à l'aide du menu déroulant : MAILLEZAIS/Ecole Privée Mixte La Jeune Autize ou nous contacter pour obtenir le formulaire de don. Le montant sera intégralement versé à l'école.



L'APEL DE L'ÉCOLE PRIVÉE LA JEUNE AUTIZE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

A QUOI SERT L'APEL ?

- L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole le Jeune Autize est une équipe de parents bénévoles, dynamiques et motivés qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions où chacun peut se sentir utile.
- Nous partageons nos idées et nos compétences pour le bien-être de nos enfants et de l'école.
- Notre principale mission est de collecter des fonds tout au long de l'année et de fédérer les familles de l'école et de l'extérieur autour de ces événements.
- Les bénéfices sont investis dans les projets éducatifs, sorties scolaires et pour améliorer le cadre de vie des enfants.

INFOS PRATIQUES

Présidente Marie PATARIN
Trésorière Sandrine BAUD
Secrétaire Aude PÉPIN

NOS ANIMATIONS 2024

Commande de gâteaux Bijou en février
Photos de Classe en mars
Kermesse à Maillezais 14 juin
Vente de Jus de Pomme en novembre
Fête de Noël en décembre avant les vacances
Goûter pour les petits et les grands au cours de l'année

NOUS REMERCIONS TOUS CEUX
QUI S'INVESTISSENT POUR L'ÉCOLE
AU COURS DE L'ANNÉE !



CATM

COMBATTANTS ALGÉRIE / TUNISIE / MAROC

VIE DE LA SECTION

- Notre section locale rassemble 25 adhérents : 12 anciens combattants, 10 veuves et 3 sympathisants.
- Au cours de cette année 2023, nous avons enregistré 3 nouvelles adhésions, un militaire et 2 sympathisants.
- Nous renouvelons l'appel aux bonnes volontés afin de renforcer notre section pour nous épauler lors des cérémonies, et pour maintenir le devoir de mémoire afin de le transmettre aux jeunes générations.
- Pour des raisons de santé, notre Président a souhaité passer la main.
- Lors d'une réunion qui a eu lieu le 6 juin 2023, en présence de Madame le Maire, du Président cantonal André CHABOT, le Vice-Président Départemental Pierre BLUTEAU s'étant excusé, du secrétaire cantonal Bruno DANARD, les membres de la section, et après délibération : Michèle GRELIER a été élue Présidente de la section CATM de Maillezais. Notre assemblée générale a eu lieu en janvier 2024.

CONTACTS

Présidente, Michèle GRELIER 02 51 00 73 47
Secrétaire, Marcelle BARREAU 02 51 87 20 83

CÉRÉMONIES 2023

- Hommage : en 2023, nos camarades Yvon LARRIGNON et André GARREAU sont décédés, nos porte-drapeaux étaient présents à leur sépulture. Nous présentons nos condoléances à leur famille.
 - En mars : réunion des veuves à Saint-Michel-le-Cloucq.
 - 8 mai : nous avons participé à cette commémoration avec le Commandant François-Xavier DELTOMBE en tant que maître de cérémonie pour épauler notre Président Jean-Marie GATINEAU. Notons la présence de l'Ensemble musical de Maillé, des gendarmes, des pompiers, des directeurs d'écoles, des parents, des enfants très nombreux, merci à tous pour cette participation.
 - Le 14 juin : participation au Congrès départemental à Mervent, de 5 membres de la section, porte-drapeaux et veuves.
 - Le 11 novembre : même ferveur que lors de la cérémonie du 8 mai.
- Le 5 décembre, la section honore la fin des hostilités de la guerre d'Algérie, cette année, la cérémonie a eu lieu à Bouillé-Courdault.



QUI SOMMES-NOUS ?

Par ces quelques lignes qui nous sont offertes dans le bulletin municipal de Maillezais, le Club de Scrabble MOT À MOT souhaite vous faire participer à son activité.

- Cette association a été créée en 2005, et son siège se trouvait à St Pierre-le-Vieux, celui-ci a été transféré à Maillezais en 2014.
- Les adhérents se retrouvent salle Geoffroy d'Estissac, tous les mardis après-midi à partir de 14h30. Certains adhérents viennent de communes environnantes, Fontenay-le-Comte, Benet, St Pierre, etc. Toutes les personnes venant de communes voisines sont les bienvenues.
- L'association invite tous les amoureux du scrabble à venir nous rejoindre. L'ambiance est studieuse, mais chaleureuse et conviviale. Pas de compétition entre nous, juste le plaisir de se retrouver pour jouer et s'améliorer.
- Les membres de l'association remercient la Mairie de leur prêter la salle Geoffroy d'Estissac afin de pratiquer leur jeu dans de bonnes conditions.



INFOS PRATIQUES

Présidente, Marie BORDET 06 83 30 22 42

À SAVOIR !

Mardi 14h30
Cotisation 15 €/an
2 premières séances gratuites
et sans engagement



Les Amis de l'Abbaye St Pierre de Maillezaïs

LES ÉVÉNEMENTS

- **22 AVRIL** : une conférence sur les "Châteaux, Manoirs et Logis de Vendée" présentée par Pauline RETAILLEAU devant 90 auditeurs. Cette conférence a fait parler les murs des domaines vendéens, pour la plupart privés, nous confiant leurs passionnantes histoires...
- **6 MAI** : Erika LEMASSON nous a dévoilé l'art ancestral du vitrail à travers un atelier d'initiation. Les stagiaires ont effectué l'ensemble des étapes : dessin, gabarit, choix du verre, découpe, mise en plomb, montage et soudure...
- **9 JUIN** : ce colloque sur François Rabelais et son œuvre a permis d'échanger avec une vingtaine des plus éminents spécialistes de l'auteur de "Pantagruel" et "Gargantua".
- **10 JUIN** : 30 adhérents ont visité un des plus beaux exemples de la Renaissance du Bas-Poitou, le château de Coulonges-sur-l'Autize où se sont arrêtés rois et reines de France. Nos visiteurs furent impressionnés par la magnifique et mystérieuse cuisine du château. Puis pique-nique et après-midi jeux pour se détendre.
- **13-17 JUIN** : 29 Français sont partis à Glastonbury, en Angleterre, pour fêter les 20 ans du jumelage qui unit nos deux abbayes depuis 1999, où l'idée d'un jumelage est née. Les nombreux séjours (tous les 2 ans) ont créé une véritable amitié affermie avec les années...
- **7 JUILLET** : Monumental Tour à l'abbaye ! Plus de 120 bénévoles autour d'un collectif de 10 associations mallacéennes qui ont œuvré à la réussite de cet événement musical majeur de l'été dernier !
- **23 SEPTEMBRE** : 50 adhérents ont visité l'un des plus beaux ensembles monastiques de France, l'abbaye de Fontevraud, avec son cloître, sa salle du chapitre et sa cuisine. La journée se poursuit par la visite des Caves troglodytiques Ackerman.
- **21 OCTOBRE** : conférence "A la recherche des chemins monastiques de l'abbaye de Maillezaïs" par Louis CAZAUBON. 110 personnes ont été captivées par la présentation de notre conférencier qui a su révéler le réseau particulièrement dense de l'abbaye à l'époque médiévale....
- **27-28 OCTOBRE** : atelier d'initiation à la vannerie à l'abbaye pour 4 stagiaires qui ont abordé les techniques pour réaliser un panier rond : réalisation du fond sur croisée, insertion des montants, tressage, bordure et anse, sur les conseils de Jacques LUCAS, formateur passionné de vannerie rurale, un savoir-faire ancien et peu décrit dans les ouvrages.

INFOS PRATIQUES

Jean-Michel MORIN, Président 06 33 52 64 78

aamilleza@gmail.com

www.amisabbayemaillezaais.fr

NOS ANIMATIONS 2024

- **5 AVRIL** : CONFÉRENCE "Le Bas-Poitou vers 1700" avec Yannis SUIRE à l'espace Geoffroy d'Estissac
- **27 AVRIL** : CONFÉRENCE "Maillezaïs, une abbaye clunisienne en Bas-Poitou" avec Marion BLANCHET à l'abbaye
- **4 MAI** : ATELIER "Initiation à l'enluminure" à l'abbaye
- **8 JUIN** : JOURNÉE sortie pique-nique au château de Terre-Neuve
- **26 JUILLET ET 16 AOÛT** : VISITE du bourg et de l'église de Maillezaïs
- **21 SEPTEMBRE** : VOYAGE culturel à l'Île de Ré
- **5 OCTOBRE** : ATELIER "Initiation au vitrail", à l'abbaye
- **12 OCTOBRE** : CONFÉRENCE "Les fortifications de l'abbaye de Maillezaïs" avec Emmanuel BARBIER à l'abbaye
- **29, 30 NOVEMBRE ET 1^{er}, 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE** : FOIRE DE NOËL à l'abbaye

PROJETS

- ↳ Finalisation du "parcours patrimonial" de Maillezaïs
- ↳ 2^e phase de prospection archéologique sur la rivière des Vieux Moulins

- **1^{er}, 2, 3 et 8, 9 et 10 décembre** : la Foire de Noël à l'abbaye est le moment phare de l'association ! nos bénévoles ont fait preuve d'énergie lors de ces deux week-ends intenses où plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sont venus déguster vin chaud, tourtiottes et se restaurer dans la Cave à sel...





ASSOCIATION
DE MAILLEZAIS

FAMILLE, ÉDUCATION,
ENVIRONNEMENT, TOURISME,
JEUNESSE, LOISIRS,
CONSOMMATION,
VIE ASSOCIATIVE ET FORMATION

Nos activités associatives ont repris en septembre dernier, voici la liste de celles mises en place régulièrement. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus ! Soutenez l'association et profitez d'avantages en devenant adhérent.

LES ATELIERS OUVERTS À TOUS :

• YOGA / DESSIN / COURS D'ANGLAIS / CONFÉRENCES

> Organisés par les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles : Estelle DAGBERT, Martine GAUDIN, Ginette HENRIET et Alain DELBOVE.

➔ **NOUVEAU ! ATELIER DESSIN** tous niveaux, animé par Alain DELBOVE : à découvrir, il reste quelques places !

NOS PROPOSITIONS CULTURELLES :

• **THÉÂTRE** : représentations prévues les 15, 16, 17 Mars / 20 Mars (soirée caritative) et 22, 23 et 24 mars 2024.

> Géré par Ginette HENRIET et son équipe de théâtre.

• **CINÉMA NUMÉRIQUE HD**, séance un week-end par mois (hors été) : Voir affiches et tracts auprès des commerçants de Maillezais pour connaître les films à l'affiche !

> Géré par Michel CHAUVET et son équipe de projectionnistes et caissières.

☑ **RECHERCHE PROJECTIONNISTE ET CAISSIÈRE** Vous êtes intéressé-e par le cinéma et vous souhaitez participer à faire vivre cette activité : manifestez-vous auprès des bénévoles lors d'une séance, ou contactez-nous pour plus d'infos.

INFOS PRATIQUES

Eve GUILBAUD : 02 51 00 79 53

famillesruralesmaillezais@wanadoo.fr

Présidente de l'association : Estelle DAGBERT
entourée de 15 administrateurs



TRAVAIL SAISONNIER POUR LES JEUNES ET LES RETRAITÉ(E)S :

➔ Entretien du marais avec le groupe de bénévoles de l'association (nettoyage des berges, entretien des voies d'eau...). Merci à eux d'être toujours partants pour préserver notre marais !

APPEL AUX RETRAITÉ(E)S !

N'hésitez pas en tant qu'amoureux du marais, à rejoindre notre équipe car nous sommes toujours à la recherche de bateliers ou batelières retraités sur les périodes d'avril, mai, juin, septembre et octobre en semaine hors vacances scolaires et week-ends fériés. En dehors de ces périodes, les bateliers étudiants (à partir de 16 ans) prennent le relais...

INFOS SUR CES ACTIVITÉS, CONTACTEZ :

Damien LECLERC au 02 51 87 21 87
contact@marais-poitevin-tourisme.com





LOISIRS & PÉTANQUE

MAILLEZAIS / ST PIERRE LE VIEUX

2023 : UNE MÉTÉO FAVORABLE !

Nos 85 adhérents (22 femmes et 63 hommes) ont pu profiter d'une année pleine et entière pour pratiquer leur sport favori la pétanque, toujours avec fair play et bonne humeur. Les participants très assidus chaque samedi, se sont affrontés dans les différentes disciplines : championnats, concours internes en doublette, puis individuel ainsi que les épreuves ouvertes à tous.

Les 2 challenges ont été remis par Claude AUDOIT, maçonnerie couverture de ST PIERRE LE VIEUX à :

- Isabelle LUSSEAU pour les femmes
- Dominique BOUQUET pour les hommes

Les journées festives ont été également couronnées de succès :

- Escapade en Brière
- Repas de fin de saison.
- Nous avons clôturé comme de coutume, l'année avec notre traditionnel concours de belote le 16 décembre à la salle des fêtes de MAILLEZAIS.

POUR L'ANNÉE 2024, les challenges des concours internes seront gracieusement offerts par le magasin tabac-presse LE MALLACEEN, EIRL MALICKI de MAILLEZAIS que nous remercions chaleureusement.

UN TRÈS GRAND MERCI à tous nos adhérents qui ont participé en qualité de compétiteurs, bénévoles, membres du bureau et du conseil d'administration dans une action collective et surtout conviviale à laquelle nous sommes extrêmement attachés au sein de notre association.

INFOS PRATIQUES

RENSEIGNEMENTS

Président, LUSSEAU André 06 64 77 45 00

Vice-Pdt, CHOYEAU Didier 06 42 36 55 66

NOS ANIMATIONS 2024

9 mars au 15 juin Championnat 1

6 avril, 11 mai, 31 août, 21 septembre : Concours internes

1^{er} juin : pique-nique au parc du Vigneau à NIEUL/L'Autise

22 juin au 28 septembre Championnat 2

29 juin et 15 août : Concours ouverts à tous, sur invitation d'adhérent

14 juillet Concours sauvage à St Pierre-le-Vieux

12 octobre Repas fin de saison

14 décembre Concours de belote





LE FCNMA

**BOUILLÉ-COURDAULT / MAILLEZAIS
RIVES D'AUTISE / ST PIERRE-LE-VIEUX**

10 ANS DÉJÀ !

Nous avons clôturé la saison 2022-2023 en fêtant les 10 ans du FCNMA en juin 2023 ! 10 ans déjà que cette aventure a débuté entre les 2 anciens clubs des communes de Nieul sur l'Autise, Maillezaïs, Oulmes, Bouillé-Courdault et St Pierre le Vieux :

- ➔ 10 ans de football
- ➔ 10 ans d'échanges
- ➔ 10 ans de nombreux projets
- ➔ 10 ans de belles rencontres

UNE NOUVELLE SAISON

- À la mi-septembre, tous les championnats avaient repris !
- Nous observons et apprécions le retour des seniors aux entraînements ce qui donne un nouvel élan positif à notre structure.
- Quant à nos jeunes : une vingtaine de joueurs U6 ont débuté l'apprentissage du football cette année !



- L'école de foot est en renouvellement de Labellisation. Lancé en 2015, le label jeune FFF est une distinction attribuée sur 3 critères pour 3 ans afin d'encourager et de récompenser les clubs amateurs pour leur travail de structuration et de développement, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses.



INFOS PRATIQUES



www.fcnma.fr

footballclubnieulmaillezais@gmail.com

Président du FCNMA : Mathieu DIEUMEGARD

NOTRE AGENDA 2024

9 mars Repas à emporter
1^{er} mai... Tournoi pour les U10-11 et les U12-13
13 juillet.....Buvette pour la Fête nationale

Le FCNMA est très attaché à cette distinction (obtenue déjà 3 fois) qui demande un gros travail administratif à nos éducateurs et dirigeants pour essayer d'acquiescer de nouveau ce LABEL qui sera attribué en fin de saison.

CÔTÉ MANIFESTATIONS

- le calendrier est encore dense cette année. Nous retrouverons la commission animation à l'œuvre pour l'organisation des manifestations.
- Autant que faire se peut, le FCNMA essaie toujours de développer les activités annexes au football. **Vous pourrez retrouver, le Sport Eveil et le Run club une nouvelle fois cette année.**

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs du FCNMA et notamment l'ensemble des partenaires (entreprises et artisans) ainsi que l'ensemble des mairies qui participent à petite ou grande échelle à la vie du club tout au long de l'année, pour qu'il continue de grandir chaque jour.

Mathieu DIEUMEGARD, Président du FCNMA





QUI SOMMES-NOUS ?

- LE COIN FOIR'EUX existe depuis 2013 et s'est constitué en association en 2015.
- Son activité principale est l'organisation d'une journée festive : balade à moto, mobylettes, voitures anciennes et concert !
- Pour mener à bien son activité, elle est soutenue par 130 sponsors, partenaires et collectivités.
- Son Conseil d'administration se compose de 14 membres dont 6 pour le bureau. En 2023, elle comptait 70 adhérents.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET UN CONCERT !

Notre AG est ouverte à tous et se termine toujours par un concert ! C'est l'occasion de faire le point sur l'activité, les chiffres et de se projeter sur l'édition suivante. Cette année, le groupe LES MIGHTY BROTHERS a assuré une ambiance conviviale lors de la soirée du 1er avril.

COIN FOIR'EUX EN FÊTE

- En 2023, les balades confirment leurs succès malgré une météo incertaine, avec 61 mobylettes, 31 voitures anciennes et 228 motos pour un total de 435 participants ! En 2023, la municipalité du MAZEAU nous a chaleureusement accueillis lors de la pause à mi-parcours. Nous remercions vivement le maire et son équipe municipale.
- SCRATCHOPHONE ORCHESTRA a ouvert la soirée-concert avec ses airs électro-swing et dansants. SUPERSOUL BROTHERS a fait vivre un moment suspendu aux festivaliers avec son chanteur Nono, littéralement habité par la soul music. Et FLAGRANTS DELIRES a embarqué le public grâce à son énergie débordante et communicative.

SAPINS SOLIDAIRES

Le COIN FOIR'EUX a organisé sa 4^e vente de sapins Nordmann le 25 novembre. 1 sapin acheté = 1 don pour UN HOPITAL POUR LES ENFANTS.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La météo pluvieuse nous a fait craindre le pire mais les participants sont venus nombreux confirmer le succès des balades. Notre circuit inédit sur 3 départements a été très apprécié. La soirée-concert a connu une fréquentation légèrement en baisse mais le public présent a été conquis par la qualité et la diversité des groupes.



INFOS PRATIQUES

Florence VANDEWEGHE Présidente
Pascal RINEAU Vice-président
Juliette GAUDIN Secrétaire
Olivier GAUDIN Secrétaire adjoint
Bernard GAUDIN Trésorier
Jean BARREAU Trésorier adjoint

02 51 69 88 30 / 06 76 60 06 44

associationcoinfoireux@gmail.com

Cotisation annuelle 10 €

ON SE RETROUVE EN 2024

Assemblée Générale et concert...vendredi 15 mars
"CoinFoireux en fête !" 27 juillet

COIN FOIR'EUX EN FÊTE est maintenant bien installé le dernier samedi de juillet, et reste un rendez-vous attendu. Je remercie très sincèrement tous nos bénévoles et nos partenaires qui sont essentiels à la tenue de notre manifestation. Cette réussite nous permet de soutenir l'association UN HOPITAL POUR LES ENFANTS à hauteur de 2000 € pour cette édition !

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement pour leur soutien les communes de MAILLEZAIS, de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, et du MAZEAU, la Communauté de communes VSA, nos 130 partenaires, tous nos bénévoles et nos 1000 participants à COIN FOIR 'EUX EN FÊTE sans qui rien ne serait possible !





CLUB DE L'ÂGE D'OR

Notre Club de l'Âge d'Or de Maillezais, avec ses **104 membres** inscrits, reste actif avec une bonne participation de tous nos membres.

► BILAN DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 aura, enfin, été une année d'activités et de manifestations complètes, car non impactée par des restrictions sanitaires.

- Nous avons donc pu reprendre un rythme normal et c'est avec un grand plaisir que tous les 15 jours, nous nous réunissons à la Salle des Fêtes pour des jeux de société divers : belote, scrabble... et goûter.
- Nous avons pour la première fois organisé un LOTO qui a eu un grand succès. Nous remercions les commerçants et artisans pour leur participation.
- D'autres activités sont en cours d'étude et toutes les idées sont les bienvenues.
- Notre repas de Noël, le 7 décembre a, comme chaque année, eu lieu, et c'était là aussi un grand moment de partage d'amitié.

► EN 2024

- Pour cette nouvelle année, nous vous attendons nombreux à nos concours de Belote, repas de printemps, pique-nique, repas de Noël... sans oublier le LOTO que nous allons renouveler cette année encore.
- Nous allons continuer à avoir des projets afin de pouvoir se retrouver, pour partager ces moments de convivialité si importants, qui ne seront possibles que grâce à votre présence.

INFOS PRATIQUES

Le Président, Jean-Claude MARIE 02 51 51 54 68

Le Vice-Président, Béatrice AYRAULT

Trésorière Louissette MARTINEAU

Secrétaire Jean POUVREAU

NOS ANIMATIONS 2024 !

Repas de Printemps Jeudi 28 mars

Concours de Belote Samedi 4 mai

Pique-nique du Club Jeudi 20 juin

Loto Dimanche 29 septembre

Concours de Belote Samedi 9 novembre

Repas de Noël Jeudi 5 décembre

- Venez nous rejoindre ! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'idées pour faire vivre le Club.
- Merci à vous toutes et tous grâce à qui, par votre présence, votre aide, votre dévouement, permettez à ce Club d'exister.





LA JAVA FERTILE

QUI SOMMES-NOUS ?

• L'association Java Fertile, créée en 2022, agit en faveur du dynamisme du territoire et sensibilise aux divers enjeux environnementaux.

- L'idée est née d'un groupe d'amis originaires de Maillezaies et de ses alentours. Ces Mallacéens, Doixerains, Damvitaies, Liézois, Bénétains, Saint-Sigismondais... alors âgés de 17 à 23 ans, se sont rassemblés avec la volonté de construire des actions concrètes pour rendre le territoire plus vivant ! Malgré le peu d'expérience de ses membres au début de l'aventure, mois après mois, le projet s'étoffe et se structure...

QUE FAISONS-NOUS ?

- L'association a pu organiser divers événements depuis sa création, avec une fréquentation moyenne de 500 personnes par événement !
- Ces représentations se veulent populaires, les prix pratiqués sont attractifs et le bénéfice est souvent reversé à d'autres associations du territoire. L'objectif n'est pas le profit, loin de là !
- Des produits locaux sont proposés à la vente lors de ces manifestations afin de favoriser les producteurs du territoire, les organisateurs travaillent aussi sur la réduction des déchets.
- Coté scène, la Java Fertile aime programmer des artistes de tous styles, et d'horizons différents.
- L'aspect novateur et le dynamisme de l'association plait à son public, ce qui contribue aussi à changer l'image parfois erronée que la population porte sur la jeune génération.
- Forte des ces 2 piliers que sont **L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉVÈNEMENTIEL**, La Java fertile propose aux habitants du territoire des **balades nature, marchés alternatifs, concours de palets, concerts et représentations artistiques** dans une ambiance familiale et propice au dialogue !

INFOS PRATIQUES

lajavafertile22@gmail.com



ON SE RETROUVE EN 2024 !

Java d'été au port de Saint Sigismond..... 6 juillet





Les Jeunes Sapeurs-Pompiers



L'ÉCOLE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS SÈVRE AUTIZE

QUE FAISONS-NOUS ?

- L'ÉCOLE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS SÈVRE AUTIZE compte 30 jeunes âgés de 13 à 17 ans.
- Cette école regroupe les Centres de Secours de BENET, VIX, DAMVIX, MAILLEZAIS et XANTON-CHASSENON.
- Le samedi matin, les JSP sont formés aux manœuvres incendies, aux secours à personnes ainsi qu'aux opérations diverses. Ils suivent également une activité physique régulière : course à pied, natation, musculation, sports collectifs...
- Nous leurs enseignons également les valeurs d'un Sapeur-Pompier, mais aussi l'esprit d'équipe et la cohésion. Au terme de 3 à 4 années de formation, ils passent le BREVET NATIONAL DE JEUNE SAPEUR-POMPIER qui leur permet ensuite de devenir Sapeur-Pompier Volontaire.
- Si tu souhaites faire partie de cette aventure, contacte le chef du Centre d'Incendie de Secours le plus proche de chez toi en lui adressant une lettre de motivation.

CONTACT

Capitaine
Abel GARREAU

Chef du Centre de
Maillé-Maillezaïs

06 83 97 45 61

abel.garreau@
sdis-vendee.fr

Rappel des fonctionnalités du matériel d'un engin incendie



Sport lors d'une séance de JSP



Découverte des pièces de jonctions pour nos JSP



Gestes de Premiers secours



NOUS RECRUTONS !

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est composé de sapeurs-pompiers professionnels mais aussi, et en majorité, de sapeurs-pompiers volontaires qui concourent à l'ensemble des missions opérationnelles au travers d'un noble engagement.
- Pour faire face à un nombre croissant de sollicitations, l'ensemble des centres de secours a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de forces vives ! Aussi, femmes et hommes, à partir de 16 ans, vous pouvez vous engager au profit de la population en devenant sapeurs-pompiers volontaires.
- Nul besoin d'être doté de compétences physiques exceptionnelles. Si vous défendez des valeurs telles que l'altruisme et la solidarité et que vous souhaitez être pleinement acteur d'une vie citoyenne, il vous suffit de prendre contact auprès du chef de centre de Maillezais, le Capitaine Abel GARREAU.



CONTACT

Capitaine
Abel GARREAU
Chef du Centre de
Maille-Maillezais
06 83 97 45 61
abel.garreau@
sdis-vendee.fr

DÉCLARATION COMMUNE DES MAIRES DU SECTEUR D'INTERVENTION DE MAILLEZAIS EN FAVEUR DU VOLONTARIAT

C'est avec fierté que nous voulons témoigner de notre gratitude et reconnaissance aux femmes et hommes Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) du centre de secours de Maillezais.

Nos SPV, nous invitent à partager des valeurs : le dévouement dans l'action, qui donne du sens à l'engagement au service de nos concitoyens ; le courage dans l'accomplissement de la mission, quel qu'en soit le risque.

Nous savons que les SPV sont essentiels ! Nous encourageons ainsi les habitants du secteur de Bouillé-Courdault, Doix à Doix-les-Fontaines, Liez, Maillezais, Maillé, Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Sigismond à se mobiliser pour intégrer les effectifs du centre, à franchir le pas pour porter assistance.

Nous connaissons les difficultés actuelles de recrutement sur notre bassin de vie. Il est encore temps d'agir !



Annie RINEAU
Maire de Maillezais



Adeline POUPLIN
Maire de Liez



Christian HENRIET
Maire de Saint-Pierre-le-Vieux



Denis LAMACHE
Maire Saint-Sigismond



Jean-Marie GELOT
Maire de Maillé



Lionel PAGEAUD
Maire de Doix-les-Fontaines



Stéphane GUILLON
Maire de Bouillé-Courdault
et Conseiller départemental



URBANISME : LA MAIRIE VOUS INFORME

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX quels qu'ils soient, il est conseillé de se renseigner auprès de la mairie des règles d'urbanisme (Carte communale) qui s'appliquent à votre terrain (les règles de constructibilité et d'aménagement, les prescriptions, et éventuellement les servitudes (par exemple, le plan de prévention des risques...)).

ATTENTION ! Si votre projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme, il devra cependant respecter la carte communale et les zones protégées (voir carte ci-contre). RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE AVANT DE VOUS LANCER DANS VOS TRAVAUX !

ABRIS DE JARDIN

- ➔ **Sans formalités** : surface de plancher et emprise au sol inférieure ou égale à 5 m².
- ➔ **Déclaration préalable** : surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m².
- ➔ **Permis de construire** : surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m².

EXTENSIONS

- ➔ **Déclaration préalable** : projet dont la surface est comprise entre 5 et 40 m², en extension de la construction existante, et située en zone urbaine.
- ➔ **Permis de construire** : projet dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est supérieure à 20 m² hors zone urbaine.
- ➔ **Permis de construire** : projet dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est supérieure à 40 m² située en zone urbaine.

➔ **Le recours à un architecte est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m².**

CONSTRUCTION D'UN MUR OU D'UNE CLÔTURE

- ➔ **Sans formalités** : s'il s'agit d'un mur isolé de moins de 2 m ou s'il s'agit d'un mur de soutènement.
- ➔ **Déclaration préalable** :
 - pour une clôture située dans le périmètre des 500 m autour des monuments historiques et les autres murs de plus de 2 m.
 - pour une clôture située en bordure de voirie communale.
- ➔ **Dispositions concernant les clôtures (règlement du PLU)** :
 - La hauteur totale d'une clôture ne doit pas excéder 1,80 m.
 - Les clôtures pourront être maçonnées ou grillagées et/ou doublées d'une haie.
 - Afin de préserver la sécurité routière, les haies des parcelles bâties ne pourront excéder 2 m de hauteur au droit des voies publiques.
 - Les matériaux utilisés pour les clôtures maçonnées et destinées à être enduits ne devront pas être laissés nus. Les enduits utilisés devront avoir une teinte similaire à ceux utilisés dans le bourg.
 - La partie maçonnée ne pourra pas excéder 1,20 m de hauteur et pourra être surmontée d'un dispositif de claire-voie jusqu'à une hauteur de 1,80 m. L'utilisation de plaques maçonnées préfabriquées est interdite.

RÉPARATIONS OU RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES

- ➔ **Sans formalités** : travaux d'entretien ou de réparation qui ne modifient pas l'aspect extérieur de votre maison :
 - Remplacement d'une gouttière
 - Remise en état ou réparation d'une toiture ou d'une cheminée
 - Remplacement des portes et fenêtres à l'identique
- ➔ **Déclaration préalable** : travaux et réparations ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur de votre maison.
- ➔ **Permis de construire** : travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière au sens de l'article L. 313-4.

TERRASSES

- ➔ **Sans formalités** : aménager une terrasse extérieure de plain-pied.
- ➔ **Déclaration préalable** : terrasse nécessitant une surélévation, avec une surface de plancher ou d'emprise au sol créée entre 5 m² et 20 m².
- ➔ **Permis de construire** : terrasse nécessitant une surélévation et si la surface créée est supérieure ou égale à 20 m².

PISCINES

- ➔ **Sans formalités** :
 - Piscine non couverte et si sa superficie n'excède pas 10 m²
 - Piscine couverte dont la superficie du bassin n'excède pas 10 m² et dont la hauteur de l'abri est inférieure à 1,80 m
 - Piscine installée pour 3 mois maximum dans l'année
- ➔ **Déclaration préalable** : piscine dont la surface du bassin est supérieure à 10 m² mais n'excède pas 100 m².
- ➔ **Permis de construire** :
 - Piscine dont le bassin excède 100 m² de surface
 - Piscine dont l'abri est à au moins 1,80 m de hauteur quelle que soit la surface du bassin.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOTRE DOSSIER

- ➔ en format papier en mairie ou l'adresser par courrier
- ➔ ou, en LIGNE : téléchargez les pièces justificatives sous format numérique, en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme sur : gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau

SERVICE URBANISME DE FONTENAY-LE-COMTE

4, quai Victor Hugo

ACCUEIL URBANISME : 02 51 53 40 10

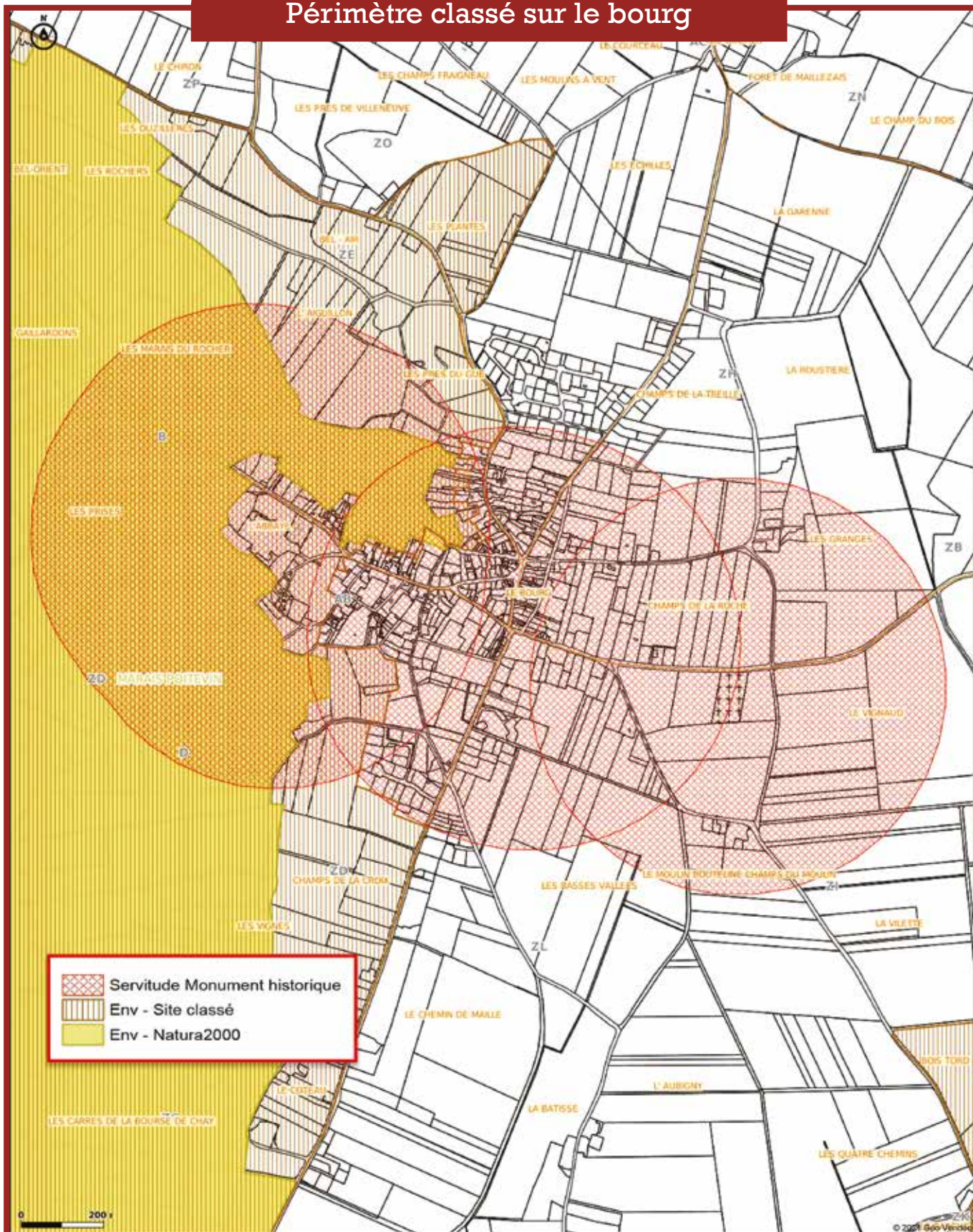
Du lundi au vendredi (fermé le mercredi après-midi)
8h - 12h / 13h15 - 17h

Pour prendre un RENDEZ-VOUS :
02 51 53 40 10 - 02 51 53 40 12

Le PERMIS de construire ou l'autorisation de travaux accordé doit être AFFICHÉ sur le chantier concerné !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Périmètre classé sur le bourg





Social / Famille

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES



Nathalie ABELARD 41 rue de l'Ecu 02 51 00 77 13
 Virginie BAUD 49 route de Maillé 06 74 49 42 63
 virginie040578@gmail.com
 Estelle BOUYER 3 Les Oisillères 02 51 50 56 23
 estellebouyer@orange.fr



RELAIS
**Petite
 Enfance**

Itinérant

INFOS PRATIQUES !

LE RELAIS PETITE ENFANCE

À la MIPE (Maison Intercommunale de la Petite Enfance)

30 Rue de l'Aumônerie à **BENET**
 Secrétariat : **02 51 50 79 90**

Ouvert du Lundi au Vendredi
 de 7h30 à 19h30

mipe-ccvsa.ram@orange.fr
 mipe-ccvsa.secretariat@orange.fr
 www.cc-vendee-sevre-autise.com

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DEVIENT **UN RELAIS PETITE ENFANCE**

UN SERVICE INTERCOMMUNAL GRATUIT qui se déplace sur le territoire proposant des *Matinées d'éveil* et des *permanences administratives*.

► **PARENTS ET FUTURS PARENTS PEUVENT Y TROUVER** la liste des assistantes maternelles du territoire, des informations en tant qu'employeur (contrat...), un accompagnement dans l'accueil de leur enfant...

- Permanence SANS RDV à la MIPE : LUNDI 9h - 12h30
- Permanence SUR RDV à la MIPE : VENDREDI 13h30 - 16h30

► **LES ASSISTANTES MATERNELLES PEUVENT** participer à des animations et avoir accès à diverses informations concernant leurs droits et devoirs de salarié, rencontrer des collègues...

- Les mardis, jeudis et vendredis 9h30 - 11h30

► **LES MATINÉES D'ÉVEIL** permettent aux petits de se retrouver dans une ambiance ludique encadrée par une animatrice (sur inscription).

 **Secours Catholique**
 Réseau mondial Caritas



PERMANENCE DE L'ÉPICERIE

1 mercredi / 2
 51 rue de la Treille à MAILLEZAIS
 07 77 59 76 43

Mail : equipelocale.maillezaais@
 secours-catholique.org

AIDE AUX PERSONNES

Sur notre secteur, l'équipe locale de Maillezais, animée par une trentaine de bénévoles, assure un service d'aide aux personnes qui rencontrent de façon passagère, ou plus durablement, des difficultés matérielles ou morales. Ce secteur correspond en partie à celui de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autize.

DIFFÉRENTS SERVICES SONT OFFERTS

- Aide alimentaire à l'épicerie solidaire, pour en bénéficier : s'adresser à l'assistant social du secteur ou à la mairie qui évalue, selon des critères définis avec le Secours Catholique, leur droit à ce service.
- Accueil, soutien moral et accompagnement de personnes traversant des moments difficiles
- Une boutique solidaire où chacun peut trouver pour un prix très modique des vêtements d'occasion parfois neufs pour les enfants.. Ces services (accueil, soutien et boutique) sont offerts à toutes les personnes qui en font la demande à l'équipe locale :

Référents pour Maillé : Annie GARREAU
 Luc-Marie CARDINEAUD

L'ADMR POUR TOUS, POUR TOUTE LA VIE, ICI !

- ➔ L'association locale ADMR intervient sur votre commune. Nous aidons et accompagnons des enfants et des adultes en situation de handicap, des jeunes parents, des seniors et nous sommes là aussi pour garder vos enfants, préparer les repas ou pour entretenir votre logement.
- ➔ Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !
- ➔ L'équipe bénévole concocte chaque année un programme d'activités ludiques pour le plaisir de se retrouver et de faire des choses ensemble : loto, cinéma (avec Familles Rurales), spectacle à Maillé, sortie au restaurant en bord de mer, conférence pour bien vivre chez soi, en novembre, la bourse aux jouets de l'ADMR à Benet (avec le Kiosque). Si vous voulez participer à cette vie associative riche de convivialité et de rencontres intergénérationnelles, rejoignez l'équipe locale des ADMR de Benet, Maillé et Maillezais et contactez-nous :

benevolesassoadmrmaillé@gmail.com



Nous recherchons toujours des BÉNÉVOLES !

Accueil téléphonique :

02 52 61 45 68

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Accueil physique :

25 rue Kléber à FONTENAY LE COMTE

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

mail : fontenayvsa@admr85.org



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Le groupe MSSV vous propose des OFFRES D'EMPLOI et un accompagnement sur mesure !

PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS ou PARTICULIERS

Toute l'équipe du Groupe Multi'service Sud Vendée vous accompagne dans le recrutement de votre personnel pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...



2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



JEUNES 16 – 25 ANS



47 Rue André Tiraqueau
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 51 17 57



TU VEUX TROUVER

...un MÉTIER qui te plaît ?

...une FORMATION pour y arriver ?

...des SOLUTIONS pour la vie quotidienne ?

> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !



www.unml.info



Bon à savoir !

CIVILISME

l'affaire de tous

Des gestes simples !



Je taille mes haies régulièrement



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

La nuit, je baisse le son



Pour que chacun passe, libérez l'espace !

Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux



J'élague ou je coupe mes plantations, arbres ou arbustes à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées !

Sur la route, je respecte la VIE-tesse
En voiture, je roule cool



Je tiens mon chien en laisse

Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs

Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées



Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, ni divaguer !



TOUS FEUX INTERDITS

Pour traiter vos déchets végétaux, d'autres solutions existent : compostage, broyage, paillage...



TOUTE L'ANNÉE, JE TRIE !

J'emmène mes encombrants à la déchèterie et mes déchets verts à la végeterie !

Mes verres, papiers, coquillages et coquilles vides, je les dépose dans les bacs mis à disposition sur la commune : il est interdit d'y déposer des sacs plastiques, bourriches bois, crustacés... !!!

*Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
14h - 19h30
Samedi
9h - 12h
15h - 19h
Dimanches et jours fériés
10h - 12h*

LES PÉTARDS SONT INTERDITS !!!





UNE VÉGÉTERIE À MAILLÉ

POUR QUOI FAIRE ? Désormais vous disposez, dans votre commune, d'un espace dédié aux dépôts de déchets verts : *feuilles, tontes de pelouses, plantes fanées, tailles de haies, branchages*. Mais, à la végétérie on ne dépose pas, sous peine d'amende : sacs, ficelles, plantes invasives, terre, gravats, souches, encombrants.

OÙ ? La végétérie, gérée par la SARL GIRARD-LUCAS, se situe sur la route de Maillezaïs.

ACCÈS, GRATUIT : du lundi au samedi de 9h à 18h.

ATTENTION : ON N'Y JETTE PAS N'IMPORTE QUOI !!! La photo ci-dessous est un bel exemple d'incivilités constatées sur notre végétérie. Il serait dommage que le sans-gêne de certains conduise à une fermeture.



LES DÉCHÈTERIES, elles, sont à Vix, Benet ou Fontenay le Comte

+ D'INFOS SUR :

www.sycodem.fr/trier-pour-valoriser/les-horaires-et-localisation/649-horaires-et-localisation-des-decheteries-recycleries.html



POINTS DE REGROUPEMENT

Les bacs à ordures ménagers sont réunis en points de regroupement. Soyez vigilant à bien reprendre votre bac après son vidage, pour éviter des erreurs de facturation !

Les bacs ont des numéros uniques gravés sur leur cuve : vous retrouvez ces numéros dans le tableau au dos de votre facture de redevance.

Vous pouvez identifier vos poubelles en collant un adhésif personnel ou en nouant un cordon sur la poignée.



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1	2	3
L'enseignement de défense (classes de 3 ^e et 1 ^{re})	Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon-service-public.fr)	La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé.

➔ **À effectuer dans les 3 MOIS** qui suivent votre 16^e anniversaire, auprès de votre **MAIRIE** muni du **LIVRET DE FAMILLE**.

➔ **IL EST OBLIGATOIRE POUR :**

- ➔ Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ➔ S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ➔ S'inscrire d'office sur les listes électorales.

relais info jeunes PAYS DE LA LOIRE
EXPLORER LES POSSIBLES

POUR LES JEUNES DE 13 À 25 ANS



"L'info"
qu'il me faut !

- ✓ JOB
- ✓ LOGEMENT
- ✓ SANTÉ
- ✓ LOISIRS
- ✓ DÉPART À L'ÉTRANGER
- ✓ BON PLANS
- ✓ FORMATION
- ✓ ...

DEUX LIEUX D'ACCUEIL



MAISON INTERCOMMUNALE DE LOISIRS
6 RUE DU MOULIN, 85240 RIVES-D'AUTISE
CONTACT 02.51.50.48.76



CENTRE SOCIOCULTUREL LE KIOSQUE
13 RUE DE LA CURE, 85490 BENET
CONTACT 02.51.87.37.76

ET EN ITINÉRAIRE SUR VOS COMMUNES





Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Le Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte a développé le **dispositif SASPAS** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste en formation et supervisé au sein des locaux des Urgences.

Le dispositif est accessible à toute personne n'ayant pas de médecin traitant ou des difficultés dans l'accès aux soins.⁽¹⁾

Les consultations ont lieu **avec ou sans rendez-vous** :

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
et le Samedi de 8h30 à 12h*

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat des Urgences au : **02.51.53.30.41**

→ Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le service au **02.51.53.30.43**

Vous avez une demande de soins urgente et votre médecin n'est pas disponible ?

Le Centre Hospitalier en association avec la CPTS Sud-Vendée⁽²⁾ a développé le **dispositif « Circuit Court »** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste au sein des locaux des Urgences.

Ce dispositif est accessible aux personnes ayant une demande de soins urgente et ne pouvant pas consulter de médecin généraliste.

Les consultations ont lieu **sans rendez-vous**, directement au service des Urgences du Centre Hospitalier :

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
et le Samedi de 8h30 à 12h*

Vous serez orienté par une Infirmière d'Accueil et d'Orientation selon votre motif de venue.

⁽¹⁾ Un interne SASPAS n'a pas vocation à devenir votre médecin traitant.

⁽²⁾ Association regroupant des médecins libéraux, médecins hospitaliers et professionnels du paramédical.

Centre de Soins non-programmés de FONTENAY-LE-COMTE

Vous n'avez pas de médecin traitant...

OU

Vous êtes de passage dans notre département...

OU

Votre médecin n'est pas disponible actuellement...

...et vous avez des symptômes qui pour vous nécessitent une consultation médicale.

Composez le 116-117

Vous serez mis en relation avec un professionnel qui jugera de la nécessité de vous orienter ou non vers le centre de soins non programmés du Centre Hospitalier de **FONTENAY-LE-COMTE** pour vous proposer un rendez-vous.

Ce centre est créé en complément du dispositif "CIRCUIT COURT" déjà existant au sein des Urgences du Centre hospitalier de Fontenay-le-Comte (lire article ci-contre).

LES NUMÉROS D'URGENCE

Appels d'urgence:

- Services de secours Européens;
- Toute demande d'appel d'urgence.

Les Sapeurs Pompiers:

- Secours d'urgence aux personnes;
- Secours sur accidents, incendie.

Le SAMU:

- Réponse et conseil médical;
- Problèmes urgents de santé.

114: déficients auditifs / impossibilité de parler:

- Accessible par SMS / FAX / Visio et Tchat;
- Alerte dans le cadre de violences intra familiales.

116 000

Enfants disparus

115

Urgences sociales (ou Samu social)

116 117

Médecins en urgence, en semaine après 20h, les week-ends et jours fériés

Numéro d'urgence européen **112** (Samu, à la Police et aux Pompiers)

119

Enfance maltraitée

197

Alerte attentat, alerte enlèvement

39 19

SOS Femme Violences conjugales



SANTÉ

MÉDECINS

BENET : MAISON DE SANTÉ 02 51 00 96 56

10 Rue du Pré Renaudet

Dr Simon BRECHET / Dr Christophe CASAMAYOU / Dr Sophie
CHEVALIER / Dr Laure LE MERO / Dr Anne RABILLER

DAMVIX : CENTRE DE SANTÉ, 1 Place André Audouin

Dr Pascal CAPRON 3 rue du Centre 02 51 51 42 49

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ, Place du Champ de Foire

Dr Philippe BRILLANT 02 51 00 72 60

Dr Hélène GANNIER (Homéopathie) 02 51 00 77 95

NIEUL SUR L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin

Dr Maxime FLOQUET 02 51 00 15 77

Dr Maximin VANTARA 07 86 50 79 09

SAINT HILAIRE DES LOGES : 3 Rue de la Belle Étoile

Dr Célia VANTARA (Gériatrie + de 65 ans) 02 52 32 10 71

INFIRMIERS

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet

SÉBASTIEN LEBON / PIERRE-YVES MARTIN / 02 51 50 65 40

CAROLINE PROTEAU

DAMVIX : CENTRE DE SANTÉ, 1 Place André Audouin

Nathanaëlle PERU-AIMÉ 02 51 87 10 22

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ

Place du Champ de Foire 02 51 00 42 55

Christelle LARIGNON / Karine LUCAS / Flavie BERLAND

VIX : 87 Rue Georges Clemenceau

Claude MARTIN 06 27 28 61 52

PHARMACIES

BENET : PHARMACIE DE BENET

130 Rue Port de Morigq 02 51 00 93 10

DAMVIX : PHARMACIE DU MARAIS

20 Rue du Centre 02 51 87 14 25

MAILLEZAIS : PHARMACIE DES PICTONS

33 Rue du Dr Daroux 02 51 00 71 28

NIEUL SUR L'AUTISE : PHARMACIE DE L'ABBAYE

6 Place Forail 02 51 52 45 18

SAINT HILAIRE DES LOGES : PHARMACIE DES HALLES

33 Rue Léon Bienvenu 02 51 52 10 22

VIX : PHARMACIE JOËL MENDES

45 Rue Georges Clemenceau 02 51 00 60 33

CHIRURGIEN-DENTISTE

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet

Dr Catherine GUICHARD 02 52 32 47 53

Dr Nicolas GRAFF 02 52 32 47 53

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ, Place du Champ de Foire

Dr Matthias BRILLANT 02 52 32 47 54

SAINT HILAIRE DES LOGES : 5 Rue de la Belle Étoile

Dr Patricia AIMÉ 02 51 52 18 09

KINÉSITHÉRAPEUTES

BENET : 9 Rue Pré Renaudet

MM. Arkadiusz BUDKA / Thomas SZMUC 02 51 00 94 05

DAMVIX : 5 Rue du Centre

Mélina LOUELH / Céline PEROT 06 51 82 11 90

LE MAZEAU : 3 Place des Anciens Combattants

Christophe ROUANET 06 79 12 22 14

ST HILAIRE DES LOGES :

Les Bisquines 12 Rue de la Belle Étoile 02 51 52 13 78

Bérénice BOUE-BERNARD / Gaëtan LETTIER /

Stéphanie LETTIER

VIX : 71 bis Rue Georges Clemenceau

Ingrid GRANOTTIER 07 45 20 38 00

ORTHOPHONISTES

BENET : ZAE du Moulin de Joug 3, 10 Rue des Ardennes

Stéphanie OGERON / Claire VALLADE 02 51 52 33 15

OSTÉOPATHES

BENET : ZAE du Moulin de Joug 3, 10 Rue des Ardennes

Louis NERRIERE 06 52 10 54 11

NIEUL SUR L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin

Salomé BALOCHE 07 69 00 36 14

VIX : 89 ter Rue Georges Clemenceau

Alexandre GILBERT / Adeline THOMAS 06 71 61 40 00

PEDICURES PODOLOGUES

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet

Aline PEREIRA 02 51 00 96 04

NIEUL SUR L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin

Mathilde FLAMME 06 58 73 28 65

SAGE-FEMME

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet

Françoise CAMPANA 02 52 32 47 51

PERMANENCES EN MAIRIE DE MAILLEZAIS

MADAME LE MAIRE sur RDV : 02 51 00 70 25

ASSISTANTE SOCIALE (MSA) sur RDV : 02 51 36 88 88

ASSISTANTE SOCIALE (Régime général) sur RDV : 02 51 53 67 00

Mme CHAUVÉAU 2^e jeudi du mois

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À LA SALLE DES FÊTES

Elle est ouverte le mercredi 15h - 17h

CONCILIATEUR : Prendre RDV en mairie

1^{er} et 3^e mardis du mois 9h30 - 12h

FRANCE SERVICES : CARSAT, CPAM, PÔLE EMPLOI, MSA

A l'Agence postale de BENET 26 rue de la Combe

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE 17

BRIGADE DE MAILLEZAIS 02 51 00 70 06

Mardi, jeudi et samedi 8h - 12h / 14h - 18h

BRIGADE ST HILAIRE-DES-LOGES

Lundi, mercredi, vendredi 8h - 12h / 14h - 18h

Dimanche 9h - 12h / 15h - 18h



LA POSTE 8 rue de l'Abbaye - 85420 MAILLEZAIS

Du lundi au jeudi : 9h30 - 12h / Vendredi : 10h - 12h30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

25 rue de la Gare - 85420 rives-d'autise 02 51 50 48 80

TRÉSOR PUBLIC 02 28 13 04 80

Place Marcel Henri - 85200 FONTENAY-LE-Comte

Lundi au vendredi 8h45 - 12h

MAISON DES SERVICES ADMR 02 51 87 25 18

71 rue de la Treille à MAILLEZAIS

UNITÉ AUTORISATION DES SOLS (ADS) 02 51 53 11 90

6 rue du Château féodal - 85200 FONTENAY LE ComTE

www.service-public.fr



OUEST-FRANCE FONTENAY 02 51 50 14 50

Correspondant : Jean-François DESVIGNES 07 66 29 40 80

contact-85420@orange.fr

ou pour annoncer vos animations www.infolocale.fr



LE PACS EN MAIRIE

La déclaration conjointe de PACS s'enregistre désormais en mairie de la commune de résidence, sur RENDEZ-VOUS, ou auprès d'un notaire.

ADMINISTRATIF

LÉGALISATION DE LA SIGNATURE

Acte en mairie : le demandeur ne doit pas signer le document concerné avant de se présenter muni d'une pièce d'identité.

LISTES ÉLECTORALES www.services-public.fr

L'inscription sur les listes électorales se fait en mairie ou sur le site internet

OBTENTION ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Pour l'obtention des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous directement à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

CASIER JUDICIAIRE (BULLETIN N° 3)

Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 1



NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir mais afin de vous faire connaître, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES : se renseigner auprès du SYCODEM de Fontenay-le-Comte.

ELECTIONS : l'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radiés de votre commune de départ.

DÉMARCHES NUMÉRIQUES

À LA MAIRIE DE MAILLEZAIS

☑ 2^e JEUDI DU MOIS, DE 9H30 À 11H30

Un intervenant du Kiosque vous accompagne sur toutes les DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE : pré-demandes des papiers d'identités, assurance maladie, France travail, impôt, retraite, etc. SERVICE GRATUIT !

PRATIQUE DE L'INFORMATIQUE

À LA SALLE POLYVALENTE DE MAILLÉ

☑ LES 2^e ET 4^e LUNDIS DU MOIS

Atelier informatique de 10h à 11h30

Tarifs : 10 € (adhésion à l'association)

+ 10 € pour les ateliers à l'année

LE KIOSQUE À BENET

Contact : 02 51 87 37 76 - kiosque85@gmail.com
lekiosque.centres-sociaux.fr



Animations 2024



Dim 3	MARS	Loisirs et Pétanque	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Sam 9		FCNMA	DINER DANSANT
Sam 9		LA JAVA FERTILE	FÊTE DE LA BIÈRE à DOIX
Ven 15		COIN FOIR'EUX	AG + CONCERT
15-16-17 / 20-22-23-24		Familles Rurales	THÉÂTRE
Jeu 28		Club de l'Age d'Or	REPAS DE PRINTEMPS
29-30-31		Familles Rurales	CINÉMA
Sam 5	AVRIL	Les Amis de l'Abbaye	CONFÉRENCE
Ven 12		OGEc - UCAPL	CARNAVAL
Dim 14		APE	VIDE-GRENIERS
19-20-21		Familles rurales	CINÉMA
Sam 27		Les Amis de l'Abbaye	CONFÉRENCE
Sam 4	MAI	Club de l'Age d'Or	CONCOURS DE BELOTE
Dim 5		Amicale laïque	BALADE À MOTOS
Mer 8		Municipalité / CATM	CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
25-26-27		Familles Rurales	CINÉMA
Dim 9	JUIN	Mairie / Salle des fêtes	ELECTIONS EUROPEENNES
Ven 14		OGEc / APEL	KERMESSE DE L'ÉCOLE
Jeu 20		Club de l'Age d'Or	PIQUE-NIQUE
Sam 29		APE	FÊTE DE L'ÉCOLE À MAILLEZAIS
Ven 12	JUILLET	Amicale laïque	MARCHÉ FERMIER À MAILLEZAIS
Sam 13		OGEc / APE / FCNMA / Municipalité	FÊTE NATIONALE
Dim 14		Loisirs et Pétanque	CONCOURS DE PÉTANQUE / FÊTE NATIONALE
Sam 27		Coin Foir'eux	BALADE MOTOS + CONCERT
Sam 14	AOÛT	Loisirs et Pétanque	CONCOURS SEMI-NOCTURNE
Sam 21	SEPTEMBRE	AMIS DE L'ABBAYE	VOYAGE CULTUREL
20-21-22		Familles rurales	CINEMA
Dim 29		Club de l'Age d'Or	LOTO
Sam 5	OCTOBRE	Les Amis de l'Abbaye	STAGE VITRAIL
18-19-20		FAMILLES RURALES	CINEMA
Sam 19		CHASSE LA DIANE	PAELLA
Sam 26		FCNMA	REPAS A EMPORTER
Sam 2 / Dim 3	NOVEMBRE	Amicale laïque	BOURSE AUX JOUETS
Sam 9		Club de l'Age d'Or	CONCOURS DE BELOTE
Lun 11		Municipalité / CATM	CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
16-17-18		Familles rurales	CINEMA
29-30		Les Amis de l'Abbaye + associations	FOIRE DE NOËL
1 ^{er} / 6-7-8	DÉCEMBRE	Les Amis de l'Abbaye + associations	FOIRE DE NOËL
Jeu 5		Club de l'Age d'Or	REPAS DE NOËL
Sam 14		Loisirs et Pétanque	CONCOURS DE BELOTE
13-14-15		FAMILLES RURALES	CINEMA



MAIRIE

6 rue de la Trigalle

85420 MAILLEZAIS

02 51 00 70 25

accueil@maillezais.fr

www.maillezais.fr

OUVERT

Du lundi au samedi

de 8h30 à 12h

